

BULSAC

Bulletin ^{des} Sociétés anciennes
et contemporaines

Siège et secrétariat :

680, avenue du Président Léon Mba
Institut de Recherche en
Sciences Humaines (IRSH)
Libreville (Gabon)

ISSN 2958-8170

Numéro 9, juin 2024



Histoire, Archéologie et Sciences connexes

2024

BULSAC (Bulletin des Sociétés Anciennes et Contemporaines)

ISSN 2958-8170 (print)

Département Études des Sociétés Anciennes et Contemporaines (DESAC)

Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH)

Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST/Gabon)

Le BULSAC (Bulletin des Sociétés Anciennes et Contemporaines) est un outil de communication et d'échanges au sein et en dehors du Département Études des Sociétés Anciennes et Contemporaines de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines.

Ce bulletin a pour but de valoriser et de promouvoir les travaux et les publications en histoire, en archéologie et dans les sciences connexes. Ces travaux et publications paraissent sous forme de fiches techniques, de comptes rendus de lecture, d'annonces d'événements scientifiques, de résumés d'interventions scientifiques dans les colloques ou congrès, de résumés de nouvelles avancées scientifiques, etc.

Le Bulletin paraît au rythme d'un numéro par semestre.

Comité éditorial :

Dr Robert Edgard Ndong, Maître de recherche (CAMES)

Dr Martial Matoumba, Chargé de recherche (CAMES)

Dr Judicaël Etsila, Maître de recherche (CAMES)

Dr Lucien Manokou, Chargé de recherche (CAMES)

Dr Fabrice Nfoule Mba, Maître de recherche (CAMES)

Dr Fred-Paulin Abessolo Mewono, Chargé de recherche (CAMES)

Dr Hervé Essono Mezui, Chargé de recherche (CAMES)

Dr Eric Damien Biyoghe Bi Ella, Maître de recherche (CAMES)

Dr Stéphane William Mehyong, Maître de recherche (CAMES)

Dre Olive Pulchérie Itoumba, Chargée de recherche (CAMES)

Directeur de publication :

Dr Lucien Manokou, Chargé de recherche (CAMES),

Chef du Département Études des Sociétés Anciennes et Contemporaines (DESAC)

Coordination scientifique et secrétariat de rédaction du BULSAC :

Dr Martial Matoumba

Dr Robert Edgard Ndong

Dr Judicaël Etsila

Site internet et e-mail du BULSAC :

<https://bulsac.com> (ISSN : 2958-8189 - online)

bulsac.irshgabon@gmail.com

Nom et adresse de l'éditeur :

Département Études des Sociétés Anciennes et Contemporaines (DESAC),

680, avenue du Président Léon Mba, Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH)

Libreville (Gabon)

Conception et réalisation du bulletin :

Dr Martial Matoumba

Les textes publiés dans ce bulletin le sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire

| | |
|--|----|
| Éditorial..... | 5 |
| Dr Michel Assoumou Nsi | |
| La Mission chrétienne et la formation d'une élite dans l'Ogooué Ivindo (1907-1961)..... | 7 |
| Dr Fabrice Nfoule Mba, Dr Paul Nguema Engo | |
| Essai de notice biographique de Simon Salomon Oyono Aba'a ou le « Mandela » de l'opposition gabonaise..... | 10 |
| Dr Sékou Traoré | |
| Permanences et ruptures de la rencontre islamo-chrétienne en Côte d'Ivoire (1970-2000)..... | 14 |
| Dr Judicaël Etsila | |
| La bande dessinée gabonaise de 1976 à nos jours : écosystème et usages sociaux..... | 18 |
| Dr Martial Matoumba | |
| La protection du patrimoine archéologique au Gabon sous la loi n° 2/94 du 23 décembre 1994..... | 22 |
| Dr Vivino Max Thierry Mouyalou | |
| La géomorphologie : éléments clés pour une planification spatiale durable de Libreville 2..... | 25 |
| Dr. Ludwine Mbindi Aninga | |
| Les Langues Gabonaises comme Langues d'Enseignement : Approche communautaire et inclusive..... | 28 |
| Dr Steeve-Thierry Balondji | |
| Les déterminants de la pratique d'une activité physique régulière chez certaines femmes gabonaises âgées de 25 à 47 ans..... | 32 |
| Dre Ekang Mvé Arielle | |
| Les 8ème Rencontres des Études Africaines en France..... | 35 |
| Normes éditoriales du Bulletin des Sociétés Anciennes et Contemporaines (BULSAC)..... | 39 |

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce numéro 9 vous propose une exploration riche et diversifiée de recherches contemporaines et de réflexions pluridisciplinaires qui soulignent des facettes variées de l'histoire, de la culture, et des enjeux sociaux en Afrique centrale et de l'Ouest. Les contributeurs abordent des thématiques qui, bien qu'ancrées dans des contextes régionaux spécifiques, offrent des perspectives universelles sur les interactions humaines, la préservation culturelle et les dynamiques de modernisation.

Ce numéro débute par une analyse des missions chrétiennes au Gabon qui montre comment l'éducation des premiers catéchistes et lettrés a favorisé l'émergence d'une élite dans la région de l'Ogooué Ivindo, contribuant à la structuration d'une administration après l'indépendance. L'auteur ouvre la voie à une réflexion sur les influences extérieures et la formation d'identités locales où se tissent les fils de la religion et de la culture.

Dans un registre tout aussi engageant, la figure emblématique de Simon Salomon Oyono Aba'a est revisitée. L'engagement pour la justice et la démocratie du «Mandela» gabonais illustre les luttes politiques qui ont marqué l'histoire du Gabon. Cet essai biographique souligne les nuances d'un engagement au service du changement dans un pays en quête d'équilibre entre tradition et modernité.

La complexité des relations interreligieuses est examinée dans le contexte ivoirien. L'étude des interactions entre l'islam et le christianisme révèle les défis d'un dialogue souvent entravé par des forces sociales et politiques. Ces «permanences et ruptures» offrent une perspective enrichissante sur la construction d'un dialogue interreligieux ancré dans le vécu quotidien des communautés.

Une autre contribution explore l'influence de la culture populaire à travers la bande dessinée gabonaise, un média qui reflète les aspirations et les réalités sociales d'un pays en évolution. Loin d'être un simple divertissement, cette forme d'art graphique s'affirme comme un vecteur de diffusion de l'identité gabonaise et un témoignage de ses évolutions sociétales.

L'urbanisme se profile comme une question pressante, avec une note sur la nécessité d'intégrer la géomorphologie dans la planification spatiale de Libreville 2. Cette approche géoscientifique souligne l'importance de concevoir des villes durables face aux pressions écologiques et démographiques croissantes.

La question du patrimoine archéologique gabonais, régie par une loi de 1994, met en exergue les insuffisances de cette législation et la nécessité de sa mise à jour pour une meilleure protection de l'héritage culturel. Cet appel à une révision législative est un cri d'alarme en faveur de la préservation du patrimoine.

Le thème de la sauvegarde linguistique prend une place de choix dans ce numéro avec une analyse des langues gabonaises dans l'enseignement. La mise en avant d'une approche communautaire inclusive suggère des méthodes pour préserver les langues locales, menacées par l'omniprésence du français ; et les intégrer de manière significative dans le système éducatif.

Enfin, l'exploration des motivations de la pratique sportive chez certaines femmes gabonaises montre combien la santé, le bien-être et l'épanouissement personnel sont recherchés malgré les nombreux obstacles sociaux.

Et, pour clore, ce numéro offre un aperçu des 8ème Rencontres des Études Africaines en France qui ont rassemblé des chercheurs autour de débats, ateliers et échanges fructueux sur les sciences humaines en Afrique.

À travers ces pages, nous espérons que vous trouverez des points de réflexion stimulants et des inspirations pour vos propres travaux et intérêts.

Dr Martial Matoumba,
Membre de la coordination scientifique
et du secrétariat de rédaction du BULSAC

La Mission chrétienne et la formation d'une élite dans l'Ogooué Ivindo (1907-1961)

Dr Michel Assoumou Nsi
Attaché de Recherche,
IRSH/CENAREST (Gabon)
LARECDYR
assoumounsi@yahoo.fr

Résumé

L'action des missionnaires chrétiens dans l'Ogooué Ivindo a abouti à faire éclore une dynamique sociale dans cette partie du nord-est du Gabon. En effet, protestants et catholiques, bien qu'ayant des méthodes différentes mettent en place une politique basée sur l'éducation et la formation des hommes. En somme, on assiste à une mission multiforme : la formation des catéchistes, considérés comme une pierre angulaire dans les missions quotidiennes des missionnaires. Plusieurs d'entre eux deviennent par la suite les pasteurs d'une Église locale en pleine construction. À côté de l'évangélisation, les missionnaires mettent en place un système scolaire qui forme des ouvriers et une classe de lettrés. Au lendemain de l'indépendance politique en 1960, cette classe de premiers lettrés vient en appui à une administration tout aussi en pleine structuration.

Introduction

L'élite est d'une part ce qu'il y a de meilleur parmi un ensemble de choses ou de personnes ou, d'autre part, la minorité qui dans toute société exerce le pouvoir et concentre les ressources matérielles et symboliques ¹

Dans son acception première, le terme d'élite suppose la notion de meilleur parmi tant d'autres, ceux qui se distinguent par leurs capacités individuelles supérieures (A. E. Auge, 2005, p. 14). Dans le cadre de notre préoccupation actuelle, nous désignons par élite, les premiers autochtones bien formés, originaires de la région de l'Ogooué Ivindo et qui participent, à la suite des premiers missionnaires, au développement de cette contrée.

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la colonisation de l'Afrique par les Européens. Elle a pour objectif d'apporter une contribution à la connaissance de l'histoire des Missions chrétiennes dans le Gabon. Elle intègre les thèmes de l'évangélisation et de la scolarisation missionnaire avec la formation d'une élite locale, et pour ce faire, nous avons choisi de parler de la région de l'Ogooué Ivindo. En effet, l'Ogooué Ivindo est la sixième province du Gabon et s'étend sur une superficie d'environ 42 350 km². Cette province est limitée au nord par celle du Woleu Ntem, à l'ouest par le Moyen Ogooué, à l'est par la République du Congo et au sud par les provinces de l'Ogooué Lolo et du Haut Ogooué. Comme d'autres régions dans le pays, l'Ogooué Ivindo accueille les missionnaires. C'est le cas en 1907 pour les catholiques et en 1922 pour les protestants.

La principale prescription des missionnaires reste l'évangélisation, mais ils ont aussi pour ambition de former des cadres locaux, appelés à devenir des assistants dans tous

les domaines, ce qui renvoie à l'idée du noir qui doit rester le subalterne (M. Assoumou Nsi, 2011, p. 115). En dépit de tout, les missionnaires par leur politique sociale (écoles) entendent doter le pays et particulièrement la région de l'Ogooué Ivindo, de ses premiers cadres locaux.

Cette contribution s'articule autour de deux points essentiels. La première porte sur les premiers catéchistes et pasteurs de l'Ogooué Ivindo. Le deuxième offre une photographie des premiers lettrés de la région.

1. Les premiers catéchistes et pasteurs de l'Ogooué Ivindo

La charge de travail oblige les missionnaires, catholiques et protestants, à se faire assister par des catéchistes. Chez les missionnaires catholiques par exemple, les catéchistes sont soigneusement choisis parmi les jeunes gens les plus doués intellectuellement, les plus courageux, les plus vertueux et les plus zélés pour la parole de Dieu (P. Guillaume, 1974, p. 76). Leur formation dure en moyenne quatre ans. Ils doivent savoir lire et écrire convenablement leur langue ainsi que le français (M. Assoumou Nsi, 2011, p. 98). En général, c'est dans les écoles missionnaires que les catéchistes sont formés. En effet, celles-ci ont pour but la formation morale et religieuse. Chaque fois qu'une station missionnaire est ouverte, les missionnaires y ajoutent le plus souvent une école. Celle-ci est conduite par un auxiliaire, appelé moniteur et qui est souvent un catéchiste. Ce dernier enseigne l'essentiel à ses élèves, c'est-à-dire les rudiments de calcul, la lecture et l'écriture en même temps que le catéchisme (J. Ndoume Assebe, 1979, p. 196). C'est donc ce système que les missionnaires mettent en place dès leur arrivée dans la région de l'Ogooué Ivindo en 1907, en réalité, un système qui existe depuis 1880 depuis Sainte-Marie sous l'impulsion de Mgr Leroy, alors vicaire apostolique du Gabon (M. Assoumou Nsi, 2011, p. 99).

Chez les missionnaires protestants, c'est sous la houlette du pasteur Samuel Galley² qu'une toute première école est ouverte dans la station de Ovan. Cette école forme des catéchistes en langue fang, et plus tard, en langue française. C'est d'ailleurs de cette école que sortent les premiers catéchistes protestants. Il s'agit de Bernard Ekamkam et Gaston Bouka³. Comme dans les écoles catholiques, la formation des catéchistes dure entre deux et quatre ans. Les personnes choisies pour devenir catéchistes doivent savoir lire et écrire correctement le fang et le français. Ils doivent aussi connaître les cantiques les plus ordinaires en langue locale et en français (P. Guillaume, 1974, p. 76).

Les missionnaires catholiques mettent un accent particulier sur d'autres détails. Par exemple, les catéchistes formés doivent apprendre à tenir correctement une sacristie,

2. Samuel Galley est l'un des premiers missionnaires protestants qui s'installe dans la région de l'Ogooué Ivindo. Il établit son contact avec les populations autochtones en utilisant essentiellement la langue locale (fang) comme langue de communication.

3. ANG, Fond présidence de la République, carton N° 4103.

1. <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/élite>. Consulté le 9 octobre 2024 à 10 h 26.

une chapelle, une école et bien entendu, leurs habitations personnelles. La conduite doit être avant tout chrétienne et exemplaire. C'est pourquoi les personnes coptées sont en général des couples chrétiens. Ainsi, après leur formation de catéchistes, les jeunes gens ont pour devoir d'enseigner aux populations, surtout aux enfants, la nécessité et les avantages du travail. De plus, ils doivent leur montrer le savoir-vivre en société civilisée et chrétienne, les devoirs sociaux et familiaux. Ils doivent enfin enseigner toutes les connaissances utiles comme l'évangile de Saint Marc en langue fang et en ikota, ainsi que plusieurs autres cantiques⁴.

Pour être consacré pasteur, il faut être le meilleur, non seulement à l'école, mais aussi dans l'exercice des fonctions de catéchistes et cela implique toutes les responsabilités énumérées plus haut à savoir le sérieux, la tenue et la connaissance de l'évangile. Le fait d'être marié à une femme chrétienne est aussi un atout. Une fois toutes ces conditions réunies, le candidat bénéficie d'un stage de deux ans à la station de Talagouga⁵. C'est d'ailleurs le parcours suivi par Bernard Ekamkam, premier pasteur de la région de l'Ogooué Ivindo, consacré en 1952 par le pasteur Meyer (M. Assoumou Nsi, 2022, p. 115).

Du côté des catholiques, la formation des catéchistes se fait essentiellement à Makokou, mais elle ne connaît pas le même engouement que celui observé chez les missionnaires protestants. La raison essentielle se trouve dans le fait que les prêtres n'enseignent qu'en langue française (L. Perrois, 1970, p. 68). Cela en dépit du fait que le père Lamour, fondateur des missions Notre-Dame des victoires de Makokou et Notre-Dame du rosaire de Mékambo, étudie la langue ikota et écrit des récits évangéliques et des catéchismes dans cette langue⁶. Toutefois, le père Lamour forme la première cuvée des catéchistes qui prennent leurs fonctions en 1954.

Cheville ouvrière de l'évangélisation, le catéchiste est le second du missionnaire, cependant il vit avec la population indigène dont il est issu. Le catéchiste reste un homme du peuple, parfois qu'on ne différencie de la masse populaire que lorsqu'il revêt son habit (M. Assoumou Nsi, 2011, p. 216). Le tableau suivant donne un aperçu des premiers catéchistes originaires de la région de l'Ogooué Ivindo.

| Nom et Prénom | Religion |
|-----------------------|------------|
| Bernard Ekamkam | Protestant |
| Gaston Bouka | Protestant |
| Sylvain Djando | Protestant |
| Albert Mendome Ndoume | Protestant |
| Effale | Protestant |
| Eyeng Mba | Protestant |
| Nzé Erigongha | Protestant |
| Nguéma Miñtsa | Protestant |
| Ihakaba | Catholique |
| Yaeva Diiho | Catholique |
| Camilla Iyate | Catholique |
| Antoine Nang Nze | Catholique |
| Emmanuel Ebiaghe | Catholique |

Source : Archives de la Mission protestante d'Ovan et des Missions catholiques de Makokou et Mékambo.

Tableau N° 1. Les catéchistes dans l'Ogooué Ivindo de 1923 à 1961

4. ANG, Fonds présidence de la République, carton N° 4103.
 5. Talagouga est une station missionnaire protestante créée en 1882 par le docteur Robert Nassau sur la rive droite du fleuve Ogooué, en aval de Ndjolé et en pays Fang.
 6. Bulletin de la congrégation du Saint-Esprit, 1950-1960.

Ne voulant pas limiter le champ d'apostolat, les missionnaires visent l'éducation des masses et la formation d'une élite locale.

2. Les premiers lettrés

Dès leur implantation dans l'Ogooué Ivindo, les missionnaires ont le souci d'instruire, et donc de former une classe de lettrés. La formation concerne les jeunes de tous les sexes (J. Ndoume Assebe, 1979, p. 196). Dans les écoles missionnaires nouvellement ouvertes, les maîtres et les moniteurs enseignent les rudiments de calcul et de lecture en même temps que les cours de catéchisme. Ces écoles fournissent également aux missionnaires divers auxiliaires indispensables à l'administration.

C'est aussi dans ces écoles que sont formés les premiers apprentis et ouvriers étant donné qu'on y acquiert non seulement un savoir intellectuel, mais aussi les rudiments des métiers manuels (J. Mezui Assoumou, 2003, p. 121). L'Église à travers ces centres d'apprentissage, de menuiserie, de charpenterie et de maçonnerie tente de s'adapter aux réalités des besoins d'une région, d'un diocèse ou d'une Église locale. Chez les protestants par exemple, l'un des plus grands centres d'apprentissage est situé dans la ville de Ovan et il est dirigé par le pasteur Mather. Plusieurs jeunes sortent de ce centre où ils apprennent un métier, une qualification. Il découle que plusieurs ouvriers sortis de ce centre participent à leur tour à la construction des nouvelles bâtisses des stations protestantes de Mékambo en 1944 et de Booué en 1958⁷. D'ailleurs, la plupart des maisons des missions sont aussi l'œuvre de ces ouvriers.

À côté des écoles d'apprentissage des métiers manuels, les missionnaires protestants et catholiques s'attellent aussi à former des hommes et des femmes capables d'assumer des carrières intellectuelles. C'est ainsi que dans les écoles mises en place, les missionnaires mettent un accent sur les enseignements du français, de la géographie, de l'histoire de la France et de l'histoire de l'Église. Il y a aussi l'arithmétique, le catéchisme, la musique et l'art oratoire (J. Mezui Assoumou, 2003, p. 111). Le programme des enseignements dans les premières classes tourne essentiellement autour de la lecture, de l'écriture et du calcul. La lecture comprend principalement la lecture syllabique du français. Quant à l'écriture, il y a la copie et la dictée de 100 à 120 mots. Pour ce qui est du calcul, les enfants scolarisés doivent apprendre l'addition et la soustraction et plus tard, la multiplication et la division.

Beaucoup d'élèves en effet fréquentent les écoles protestantes de Makokou, Mékambo et Ovan. Celles-ci préparent de nombreux élèves au certificat d'études primaires et élémentaires. C'est de ces établissements que sortent N'na Ekamkam, ministre après 1964, Vincent Ekamkam, Gaston Bouka, Paul Marie Nzé Nkouet, Philippe Angone, Dominique Mendome, Marcel-Humbert Akoumondou, Matthieu

7. ANG, Fonds présidence de la République, carton N° 650.

Dikouedi, Jean Marie Mbouatsi, Jacqueline Bitsimo, et bien d'autres. Ils sont à juste titre considérés parmi les premiers lettrés de la région, issus des écoles protestantes⁸.

Dans les écoles catholiques de Makokou et Mékambo, un accent est plutôt mis sur la formation des garçons. Deux prêtres européens, le père Jean Kerjean et le père Antoine Klein sont chargés de leur éducation. Ces écoles produisent les premiers commis, moniteurs et administrateurs, originaires de la région. On peut citer : Thomas Nzé Didine, ancien ministre, Jérôme Mokoko, Nkogho Ondzagna Mendome, Mvélé Essia, Edouard Adzomo, Jean Firmin Ngondet, ancien ambassadeur, Bernard Nsole, Victor Auguste Ntabouéni⁹.

Conclusion

En somme, on assiste à une mission multiforme des missionnaires chrétiens dans l'Ogooué Ivindo. La formation des catéchistes est une obligation pour aider les missionnaires dans leur quotidien. En effet, pour accélérer le message de la propagation de l'évangile, les missionnaires estiment qu'il faut former des catéchistes locaux. Ils ont l'avantage de connaître la région et la langue locale. Ils sont à juste titre considérés comme un maillon essentiel de cette œuvre d'évangélisation. À côté de l'évangélisation et la formation des catéchistes, les missionnaires mettent en place un système scolaire missionnaire qui forme des ouvriers et une classe de lettrés. Au lendemain de l'indépendance politique dans le pays en 1960, cette classe de premiers lettrés vient en appui à une administration qui est en construction. L'Ogooué Ivindo, comme d'autres régions du pays, doit asseoir sa place au sein de l'appareil de direction de l'État et cela passe par des cadres bien formés. Ce mérite est à mettre à l'actif des premiers missionnaires.

Sources

Archives Nationales du Gabon, Fond présidence de la République (ANG).

- Carton N° 4103 : région de l'Ogooué Ivindo, politique générale, rapports politiques, 17 septembre 1934.
- Carton N° 650 : Activités sociales 1958.

Archives de la Congrégation des pères spiritains :

bulletins de la congrégation du Saint-Esprit.

-Bulletin 1950-1960.

Archives de la Mission protestante d'Ovan et des Missions catholiques de Makokou et Mékambo.

Bibliographie :

AUGE Axel Éric, 2005, *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne. Une sociologie du pouvoir au Gabon*, Paris, L'Harmattan.

ASSOUMOU NSI Michel, 2022, «Les missionnaires protestants dans la province du Woleu Ntem : implantation et actions 1913-1961», *Histarc*, N° 9, p. 115-140.

ASSOUMOU NSI Michel, 2011, *L'Église catholique au Gabon. De l'entreprise missionnaire à la mise en place d'une Église locale 1844-1982*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

GUILLAUME Pierre, 1974, *Le monde colonial : XIX^e siècle-XX^e siècle*, Paris, Armand Colin.

MEZUI ASSOUMOU Jean, 2003, *L'œuvre des missionnaires salésiens au Gabon, 1964-2000*, Mémoire de maîtrise, histoire économique et sociale, Université Omar Bongo.

NDOUME ASSEBE Jean, 1979, *L'enseignement au Gabon 1842-1960*, Thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Paris 1.

PERROIS Louis, 1970, *Chronique du pays kota*, Libreville, orstom.

Webographie

<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/élite>.

8. Archives de la Mission protestante d'Ovan.

9. Archives des Missions catholiques de Makokou et Mékambo.

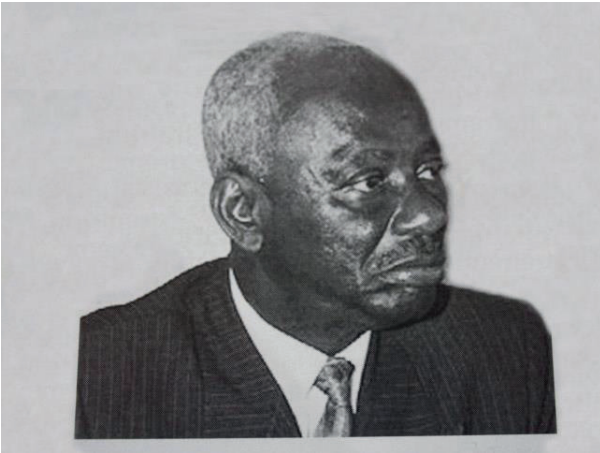
Essai de notice biographique de Simon Salomon Oyono Aba'a ou le « Mandela » de l'opposition gabonaise

Dr Fabrice Nfoule Mba
Maître de Recherche
en histoire contemporaine,
Historien de l'administration et des institutions
IRSH/CENAREST

Dr Paul Nguema Engo
Chargé de Recherche,
Géographe économiste,
GREDS/IRSH/CENAREST

Résumé

Cette fiche technique s'exerce à dévoiler les différents centres d'intérêt des actes multiformes posés par Simon Salomon Oyono Aba'a en même temps que les points forts et faibles de sa contribution dans l'évolution du Gabon pré et post indépendant. En lien avec ce personnage public central, les faits exposés suggèrent non seulement la biographie, mais prennent également en compte la dimension prosopographique. Ainsi combinées, ces entrelacs tentent de mettre en lumière : le degré de son implication, notamment sur les échiquiers politique, administratif et social au lendemain du renouveau multipartite au Gabon.



(source:<https://www.facebook.com/161352320593837/photos/simon-oyono-abaa-est-n%C3%A9-vers-1931-%C3%A0-mimbang-effak-bitam-dans-la-province-du-wole/315255861870148/>).

Photo 1. Simon Salomon Oyono Aba'a

Introduction

La présente notice bibliographique s'inscrit dans le cadre de l'histoire sociale, politique et administrative associée aux hommes et femmes qui, à la faveur du temps et selon les contextes, l'ont marqué d'une façon singulière. Il s'agit dans cette occurrence des Hommes d'État ou plus globalement des Grandes figures de l'histoire contemporaine des nations africaines ; catégorie au sein de laquelle nous rangeons Simon Salomon Oyono Aba'a perçu par d'aucuns tel le «Mandela de l'opposition gabonaise». Aussi l'étude y sous-tendue, et en prolongement de *Atlas biographique des hommes politiques du Gabon* (L.-B. Ndjoyi et al : 2008), est-elle principalement le reflet d'un support d'enquête de douze questions administré

auprès d'un des fils de l'illustre disparu en la personne de Claude Oyono. Lors de son remplissage, le 18 juin 2001, l'intéressé était chargé d'étude du Directeur général de la modernisation de l'État au ministère de la Fonction publique. Mais, pour davantage de clarté et de pertinence relatives aux informations recueillies, autour de l'avènement du Mouvement de Redressement National (MORENA), d'après le principal informateur, le recours à Luc Bengone Nsi, Jules Mbah Bekale, Abbé Noël Ngoua Nguema et Maître Ondo Nzé était requis, vu sous l'angle de *Amnesty international*. En revanche, des années plus tard, les données biographiques et quelques aspects de la ferveur politique de l'homme ont été ajustés grâce aux témoignages de certains parents issus du même village. Il s'agit, entre autres, de : Raphaël Asseko Obiang et de Jacques Ndo'o. En outre, il nous a semblé indispensable de recouper les sources orales en les confrontant aux documents d'archives et à l'appréciation de certains historiens ayant abordé des aspects relatifs aux événements politiques impliquant la personnalité publique à l'étude. Citons Charles Nziengui Douckaga (1986), André-Wilson Ndombet (2014) et Moïse N'solet Biteghe (1990). C'est donc inscrite dans la perspective de restaurer, partiellement le passé du Gabon à travers l'histoire des grandes figures l'ayant marqué, que la présente fiche technique a pour objectif la mise en lumière de l'itinéraire de Simon Salomon Oyono Aba'a. Aussi, un accent particulier est-il mis sur deux articulations majeures : d'une part l'admiration suscitée par un jeune homme politiquement précoce. Néfastes, les conséquences inhérentes à la mise en œuvre d'un parti politique par l'intéressé (le MORENA) ne sont pas oubliées dans cette occurrence. D'autre part, complémentaires à la biographie et au parcours, appliquée au Gabon singulièrement entre les concepts d'État et de nation, son opinion propre n'est pas en reste. Elle se traduit par la mise en exergue autant de son point de vue en la matière que des actes posés par ses compagnons "de premières heures" relatifs à la nécessité et l'urgence d'une gouvernance politique autre que celle expérimentée par ses détracteurs partie prenante de la vie politique nationale à l'époque.

1. L'éclosion d'un acteur politique précocement prometteur au parcours semé d'embûches

Né vers 1931 au village Minbang-Effack, situé à huit kilomètres du centre-ville de la commune de Bitam dans la province du Woleu-Ntem (Gabon), Simon Oyono Aba'a est un jeune homme actif qui suscite très tôt l'admiration. Dès son jeune âge, il effectue des études primaires d'abord à Bitam, puis à Oyem, avant de poursuivre celles secondaires à Libreville. Il convient de noter que les études secondaires s'achevaient en quatrième année, appelée à l'époque «l'École Supérieure». En croire notre interlocuteur dont l'appréciation est corroborée par l'historien Charles Nziengui Douckaga (1986), du point de vue de l'offre de formation scolaire, la

quatrième année correspondait à l'actuelle classe de troisième. À l'issue de cette classe, il passe le concours qui l'admettra à l'administration des postes *in fine*. Après y avoir passé quelques années, il attire l'attention de Jean Stanislas Migolet, ministre des Affaires intérieures dans le gouvernement formé au Gabon après la loi-cadre «Gaston Defferre»; lequel le sollicite pour assurer la direction de son cabinet. Il est ici clairement fait référence au tout premier Conseil de gouvernement formé en mai 1957¹. Parallèlement, il intègre des mouvements de jeunesse qui mettent ainsi en relation des jeunes des pays développés et ceux du Tiers-monde dans une logique progressiste favorable à l'émancipation et au développement des peuples. Tout en approfondissant sa découverte du monde, sa dimension d'homme politique engagé s'affirme progressivement.

Grâce à l'appartenance aux associations de jeunes, Simon Oyono Aba'a voyage à travers plusieurs pays d'Europe, et en URSS; pays où il suit, de façon studieuse des cours de sciences politiques et économiques pendant environ deux ans au Centre de Formation du Parti Communiste d'Union Soviétique. Ce pan de son parcours laisse supposer qu'il ne serait effectivement demeuré en poste en cabinet ministériel que durant deux années (1957 et 1958); les deux années suivantes, à savoir 1959 et 1960, ayant été consacrées à sa formation en URSS. Cette interprétation apparaît d'autant plus fondée que notre informateur situe le retour de Simon Oyono Aba'a au Gabon après l'accession à l'indépendance où, aussitôt engagé dans l'action politique, il est élu député sous la bannière de l'Union Sociale et Démocratique du Gabon (USDG). L'informateur semble ici évoquer les élections générales (présidentielle et législatives) de 1961 durant lesquelles les principales forces politiques de l'époque, selon Moïse N'solet Biteghe (1990, p. 39-42), se coalisent au sein de l'Union nationale. Or, il se trouve que Simon Oyono Aba'a ne figure pas dans la liste officielle des députés de l'Assemblée nationale du 12 février 1961. Cela laisse croire que : soit il y était effectivement, mais en tant que suppléant; soit qu'il s'agit des élections de 1964 à l'issue desquelles, il apparaît bien dans le contingent des députés du Woleu-Ntem à l'Assemblée nationale du 12 avril 1964. L'informateur indique également que peu de temps après, il démissionne de l'USDG pour fonder, par la suite, une formation politique propre : Défense des Institutions Démocratiques (DID) et qu'il est réélu député sous cette bannière aux élections législatives suivantes. À ce propos, il apparaît que ladite démission relève plutôt d'une réorganisation de l'opposition gabonaise en de multiples petites formations politiques à la suite du coup d'État manqué de 1964 que l'historien André-Wilson Ndombet (2014) qualifie de monopartisme de fait. En tous les cas, il est établi qu'à l'instar des autres composants de l'opposition, l'USDG est muselé et ses leaders, tout comme ses principaux cadres, dont Simon Oyono Aba'a en tant

1. ANG-FP, carton 148 : Conseil de gouvernement au Gabon : composition et bureau.

qu'élus national fait assurément parti, sont incarcérés en 1964. Il semble donc plus adéquat d'évoquer un repositionnement politique au lieu d'une démission d'un parti dont les activités avaient été interdites. Ainsi, à la suite du coup d'État de 1964, Simon Oyono Aba'a est-il arrêté et emprisonné pour n'être libéré qu'en 1968 à la faveur de l'élargissement des prisonniers politiques par le nouveau régime qui se met en place. Il est alors affecté comme conseiller à l'Ambassade du Gabon en Côte d'Ivoire, poste qu'il occupera jusqu'en 1974; année de son retour au Gabon. Installé au pays, et jugeant défailante la gestion du Gabon sous-tendue par le parti unique, va-t-il germer en lui l'idée de créer un parti politique : le MORENA lui valant une traversée du désert suivie d'une rédemption.

Aussi, après sept ans de contacts secrets pour identifier des compagnons, est-il parvenu à fonder certes dans la clandestinité, le 23 novembre 1981, le MORENA. En toile de fond, il proposait deux alternatives majeures à la politique de l'époque : le rétablissement de la démocratie dont le préalable était la prise en compte de nouveau du multipartisme d'un côté et, une gestion rationnelle des ressources naturelles de l'autre côté. Sur la base de ces postulats, il organise les manifestations dites de «la gare routière» pour protester contre la vague d'arrestations qui avait commencé à s'abattre sur ses compagnons et dont il avait jusque-là réussi à en réchapper. Mais pas pour longtemps, puisqu'il est finalement arrêté à son tour et condamné avec ses comparses en 1982 à vingt ans de réclusion. Malgré sa libération en 1985, soit trois ans après, la traversée du désert commence. Elle se traduit entre autres par moult vexations et le manque d'emploi jusqu'en 1990 marquant le début de sa rédemption en coïncidence du retour au multipartisme. En effet, au cours de cette année, il est élu vice-président de la Conférence Nationale avant que de devenir ministre délégué, chargé de la Décentralisation auprès du Premier Ministre après cette assise. Aux premières élections législatives pluralistes d'après le monopartisme suivantes, celles de 1990, il est élu député avant d'être nommé ministre du Travail. Ambitionnant de se porter candidat aux élections présidentielles de 1993, il démissionne du gouvernement. À la faveur des accords de Paris intervenus suite au contentieux électoral, il est ministre de la Fonction publique, ensuite ministre des Affaires sociales. Il décède le 3 janvier 1998. Outre son parcours d'opposant irréductible ayant néanmoins participé à plusieurs gouvernements d'ouverture, Simon Oyono Aba'a, lègue son positionnement politique et le constat d'un point de vue tranché y afférent à la postérité.

2. Le point de vue tranché sur le Gabon

Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'entre 1960 et 1964, de son point de vue, le Gabon s'apparente à un État néo-colonisé, c'est-à-dire dont l'indépendance n'est que formelle. Le pays est en outre en danger de perdre le pluralisme

politique hérité de l'indépendance du fait, entre autres, d'une dérive dictatoriale. Au regard de ce qui précède, et selon son entendement, entre 1968 (date de sortie de son premier emprisonnement) et 1981 (date de création du MORENA), le Gabon n'est autre qu'un pays dont la gestion économique n'est pas des plus rassurantes et dont le génie des citoyens a l'inconvénient d'être bridé par le monolithisme politique. Ce constat accablant, Simon Oyono Aba'a l'a en partage avec des compagnons qu'il désigne par le générique des onze mousquetaires.

Dans le combat politique qu'il mène, Simon Oyono Aba'a n'est pas isolé. Bien au contraire, au sein du MORENA, les anciens de l'UDSG, précisément ceux de 1962 à 1964, œuvrent avec lui au point d'être les co-fondateurs dudit parti politique. Leur effectif s'élevait à onze, parmi lesquels peuvent être cités :

- Jules Mbah Bekale (ancien ambassadeur), considéré tel le premier à avoir accepté de travailler avec Simon Oyono Aba'a dans la clandestinité;
- Joseph Obiang Etouhé (ancien ministre), dont le domicile d'Adzebe-Sibang servit de cadre à la création du MORENA;
- Luc Bengone Nsi, ancien inspecteur du trésor...

Par la suite, il reçut le soutien d'universitaires de renom tels que : Jean Pierre Nzoghe Nguéma, ancien proviseur du lycée national Léon Mba et ancien recteur de l'Université Nationale du Gabon et l'abbé Noël Ngoua Nguema. À l'époque, leurs objectifs n'étaient autres que ceux assignés au MORENA dès sa création et dont l'orateur a fait état *supra*. Deux projets lui apparaissent ainsi comme fondamentaux : l'Atlas biographique des hommes politiques du Gabon d'une part, et l'enseignement scientifique et technique comme socle du développement d'autre part.

En croire l'informateur, le projet de mise en œuvre de l'Atlas biographique des hommes politiques du Gabon est à la fois une initiative ambitieuse et louable, car ayant de singulier d'être une sorte de vitrine reflétant la postérité du sens de sa lutte en faveur de l'épanouissement des Gabonais et, par voie de conséquence, les axes prioritaires de développement du pays, du moins en lien avec sa vision. Ainsi, en matière de représentation du Gabon actuel, pour sa part, les enseignements scientifique et technique, appliqués au développement du pays sont-ils imparables. Ils constituent le socle, sinon la base irréfutable du développement de tout État moderne. Néanmoins, pour autant vitaux, ces secteurs qui participent à tous égards à la formation et à l'éducation sous d'autres cieux sont, malheureusement encore au Gabon, insuffisamment pris en compte au niveau spécifique des politiques publiques. Simon Oyono Aba'a a aussi à cœur les enjeux de la compétition entre nations et le manque d'engagement dans la restauration effective de la vérité historique en lien avec le Gabon.

Un constat est pour autant vite établi : celui selon lequel, les ressources dégagées des matières premières devraient servir à promouvoir ces ordres d'enseignement, car la

compétition entre les nations se fera de plus en plus sur les plans scientifique et technologique. Pour ce faire, tout État qui veut compter parmi les nations performantes doit de moins en moins s'appuyer sur le produit de ses matières premières, au demeurant épuisables. La diversification des facteurs, voire des catalyseurs du développement économique et social est à cet égard souhaitable. À cet effet, faute de prendre en compte cette donnée centrale, le Gabon apparaît tel un pays dont la gestion économique ne laisse pas augurer des lendemains prometteurs. Toutefois, sur l'échiquier politique et administratif national une certaine ombre plane sur la carrure de l'homme, notamment son parcours et les faits saillants posés; attitude en partie motivée par la posture des historiens gabonais peu ou prou engagés dans la restauration effective de la vérité historique en lien avec leur pays. Appliqué aux différents panels de l'évolution politique, économique et administrative du Gabon à l'aurore de l'indépendance, il n'affiche pas pour autant une attitude passive ou neutre. Plutôt serein est le sentiment qui a animé l'homme; cela des années durant vu sous le prisme de son engagement politique et administratif à l'échelon national donnant l'intuition du devoir accompli pour le bien de la nation.

Il ressort que Simon Oyono Aba'a est de ceux-là qui pensent avoir réalisé leur rêve d'antan; ce d'autant plus qu'il a lutté toute sa vie durant sans le moindre regret pour la promotion des secteurs économique et social du Gabon. Du reste, il a la conviction d'avoir accompli - comme certains de ses compagnons de lutte de l'époque -, l'œuvre de celui qui a l'amour « sans limite » de son pays. En quelque sorte, l'une des raisons premières de son vécu à l'intérieur des limites du territoire gabonais; ce qui lui vaut le pseudonyme de « Mandela » de l'opposition gabonaise en référence à ses multiples séjours en prison à l'autel de l'affirmation de ses convictions politiques en contradiction frontale avec le pouvoir en place. En revanche, entretenu, le silence sur l'homme et ses actions de l'époque ne tombe pas, à première vue, sous le coup du sens. En somme, il procéderait entre autres, selon les uns et les autres, - lui-même y compris - de son goût immodéré contre l'esprit de facilité. Toutefois, il convient de rappeler à juste titre le nom de baptême attribué en sa mémoire au lycée présent au sein du chef-lieu du Département du Ntem (Bitam) : lycée Simon Oyono Aba'a mais aussi, celui d'une des salles de l'Assemblée nationale. Arguant de cela, que retenir *in fine* ?

Conclusion

En définitive, au regard de ce qui précède, notamment les différents niveaux de son implication dans la sphère politique nationale, il n'est pas sans intérêt de souligner, à quel point pour Simon Oyono Aba'a, à l'instar de certains hiérarques de l'opposition à l'époque, l'intérêt général du peuple tout entier devait être le *prima* des instances politiques à la manœuvre et

non l'inverse. En marge du déficit, voire la rareté des écrits portant sur l'homme -au nom de ses convictions fondées sur davantage d'équité et de justice sociale- et le valorisant à sa juste mesure, il fait néanmoins partie aujourd'hui de cette catégorie de Gabonais qui, à la période postindépendance immédiate a exercé une influence certaine au niveau de l'échiquier politique national. Notre approche dévoile donc quels sont, pour l'illustre personnalité, les leviers essentiels en vue d'un développement national inclusif. La carence relative en matière de restauration de la vérité historique et le sentiment du devoir accompli pour le bien de la nation et ses différentes composantes humaines achèvent cet exercice de présentation, non exhaustive, de l'itinéraire d'un des acteurs majeurs de l'histoire politique et administrative du Gabon de la période postcoloniale jusqu'à l'orée de l'indépendance.

Références

Sources

Sources orales

- Claude Oyono, fils biologique de l'illustre personnage. Il est l'informateur principal de cette notice bibliographique. Lors du remplissage de la fiche d'enquête, il était en service au ministère de la Fonction Publique et de la modernisation de l'État, entité au sein de laquelle, il occupait le poste de chargé d'étude du Directeur général de la modernisation de l'État;
- Raphaël Asseko Obiang et de Jacques Ndo'o sont les enfants des frères cadets du personnage principal. Issus du même village et du même clan que ce dernier, ils sont respectivement, retraités des ministères de la Communication, de l'Information et celui de l'Éducation Nationale.

Archives

ANG-FP, carton 148 : Conseil de gouvernement au Gabon : composition et bureau.

Sources imprimées

«Les chemins de l'indépendance (1960-1964)», *Mémorial du Gabon*, Tome 1, Libreville, Editions Nkoussou, 1985, 198 p.

Bibliographie

NDJOYI Lucien-Blaise, 2008, *Atlas biographique des hommes politiques du Gabon*, Libreville, PUG et Editions du CERGEP, 132 p.

NDOMBET André-Wilson, 2014, « Transmission institutionnelle et premières crises de l'État au Gabon (1957-1960) », *JGHES*, n° 3, Publications du CERHEAF, janvier-juin 2014, p. 143-158.

N'SOLET BITEGHE Moïse, 1990, *Échec aux militaires au Gabon en 1964*, Paris, Editions Chaka, 160 p.

NZIENGUI DOUCKAGA Charles, 1986, *L'enseignement et la promotion de l'élite intellectuelle gabonaise (1920-1970)*, thèse de doctorat de 3^{ième} cycle histoire, dir. Annie Rey-Goldzeigner, Université de Reims-Champagne-Ardenne, 412p.

webographie

<https://www.facebook.com/161352320593837/photos/simon-oyono-abaa-est-n%C3%A9-vers-1931-%C3%A0-mimbang-effak-bitam-dans-la-province-du-wole/315255861870148/>.

Permanences et ruptures de la rencontre islamo-chrétienne en Côte d'Ivoire (1970-2000)

Dr Sékou Traoré
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
tsekou136@gmail.com

Résumé

Cette note porte sur l'implication de l'islam et de l'église dans la construction du dialogue interreligieux en Côte d'Ivoire. L'objectif est de montrer qu'en dépit des efforts consentis par ces deux religions depuis 1970, elles sont régulièrement confrontées à des obstacles à la fois interne et externe. Cette étude s'appuie sur les sources écrites et les sources orales, dans une démarche diachronique.

Introduction

Au sortir du colonialisme, la « Jeune République » de Côte d'Ivoire proclame sa laïcité constitutionnelle. Si ce choix s'inscrit dans la continuité de l'héritage colonial, il trouve aussi son sens dans la diversité ethnique, culturelle et religieuse du pays. Terre d'accueil et de peuplement ancien en effet, ce pays côtier ouest-africain compte une soixantaine d'ethnies regroupée autour de quatre grandes aires culturelles : Akan, Gur, Krou et Mandé. De même, une kyrielle de religions et croyances dominant l'espace. Malgré l'ancienneté des religions traditionnelles, l'islam et le christianisme, respectivement du XIe et XIXe siècle, sont majoritairement numériques. C'est pour convertir cette hétérogénéité religieuse en une force d'association bureaucratique au lendemain des indépendances que les leaders religieux créent des cadres de rencontre interreligieux. Toutefois, l'enthousiasme initial de 1970 se heurte à des divergences de plusieurs natures, de sorte à laisser entrevoir des crises interreligieuses et la suspension du Forum des confessions religieuses en 2000. Cet article met le focus sur le niveau d'implication des leaders religieux musulmans et chrétiens dans la construction d'un cadre de rapprochement interreligieux, tout en énumérant les obstacles auxquels se heurte ce projet. Il s'appuie sur les coupures de presse, les données bibliographiques et les enquêtes de terrain effectuées en 2017. Les informations recueillies ont été soumises à la critique historique, à l'analyse du contenu et à la méthode comparative. Suivant une approche à la fois descriptive et analytique, cet article est organisé autour de deux axes qui donneront tour à tour un aperçu général du rapport interreligieux et les obstacles qui empêchent son bon fonctionnement.

1. Le processus de construction des rapports interreligieux : de l'engagement chrétien au partenariat musulman

Plusieurs expériences passées et actuelles montrent que la religion a parfois servi de référence pour légitimer un conflit. Le cas des pays comme l'Algérie, le Soudan, le Nigéria, etc.

est illustratif de ce schéma. Éviter ce piège a conduit à la création du Dialogue islamo-chrétien en Côte d'Ivoire.

1.1. L'engagement chrétien

La rencontre interreligieuse ivoirienne est née de la volonté des guides religieux de promouvoir l'union, la paix et la cohésion sociale. Cette action s'inscrit dans le strict respect de la laïcité, principe sacro-saint à la mode dans la majorité des anciennes colonies françaises. Arrivé à la tête de l'épiscopat ivoirien en mai 1960 pour remplacer Mgr Boivin contraint à la retraite pour des raisons de santé, Mgr Bernard Yago, porte-parole des évêques ivoiriens, prend acte de cette décision, conformément aux prescriptions bibliques de démarquer l'ordre profane de l'ordre sacré. C'est toutefois au sortir du Concile Vatican II (1962-65) que la haute hiérarchie catholique demande aux représentants des différents pays de créer des commissions en charge de poser les jalons de la rencontre avec les autres cultes. S'ouvrir aux autres religions à travers les rencontres interreligieuses (séminaires, conférences et débats, activités sportives, etc.) fait partie des résolutions prises par le Nonce apostolique et les autorités catholiques locales. De la sorte, l'Église catholique crée dès 1968 une commission de rapprochement avec la hiérarchie musulmane. Il s'ensuit la création officielle du Dialogue islamo-chrétien et le début des activités intervenu à partir du 22 octobre 1970.

Gwenolé Jussset, un moine franciscain, en est le principal initiateur. Il réussit à rassembler autour de ce projet plusieurs partenaires intéressés, aussi bien des chrétiens que des musulmans. Luc Moreau, Jean-François Dufour, Suzanne Périn, Siméon Atsain et Celestin Koffi Ibrago (côté chrétien) ; Boubacar Sakho, Ahmadou Hampâté Bâ, Alpha Cissé, Tidjane Bah (côté musulman) constituent la pierre angulaire de cette collaboration interreligieuse naissante (B. G. E. Yao, 2009, p. 147). Au-delà des considérations religieuses et d'actions axées sur l'union, l'entente et la cohésion, il s'agit aussi de s'ouvrir au séculier, de ses préoccupations et constituer un bloc pour y faire face. Toutefois, l'enthousiasme des premiers moments fait vite place à plusieurs interrogations. La principale est liée aux divergences doctrinales à la fois internes et externes. Pour certains cadres catholiques, il est inadmissible de s'associer à une croyance religieuse assimilée « à un message d'antéchrist » et qui, en plus, est « leur concurrente directe pour la conversion des animistes » (M. Bamba, 2021, p. 56). Au vrai, l'interprétation des résolutions du Concile diffère d'un groupe à un autre. Si pour certains, le rapprochement interreligieux voulu au Concile consiste uniquement à vivre en bonne intelligence avec les musulmans, d'autres y perçoivent l'idée d'association. En outre, l'absence remarquable des protestants fait l'objet de polémiques, d'autant plus que cette confession représente une force religieuse nationale. Ainsi, si la création du Dialogue islamo-chrétien laisse présager une collaboration interreligieuse,

il ne semble pas faire l'unanimité à cause des divergences, méfiances et hésitations.

1.2. Le partenariat musulman

La situation est beaucoup plus complexe pour l'islam postcolonial. Une crise intergénérationnelle de leadership oppose les tenants de l'islam réformiste aux musulmans traditionalistes. Les réformistes regroupent les étudiants issus des universités des pays arabo-maghrébins qui amorcent leur retour au pays après 1940. Aussi connus sous le nom de wahhabites, ils se donnent pour objectif de polir l'islam des innovations négatives (*bida'a*) qui auraient été introduites par les traditionalistes. Les musulmans traditionalistes regroupent les marabouts francophones et les maîtres des confréries. La crise qui les oppose à leurs cadets revêt une dimension sociologique (rapports maîtres-disciples) et doctrinale : rite malékite (traditionalistes) *versus* rite hanbalite (réformistes). Malgré les tentatives de conciliation, cette crise se solde par la division des mosquées et des centres d'enseignement¹. Ainsi, alors que les réformistes sont restés hostiles à toute idée d'association à une autre forme de croyance «non -musulmane», les traditionalistes n'hésitent pas à saisir la main tendue de leurs «frères» chrétiens. Le leadership intellectuel musulman de ce rapprochement est incarné par Alpha Cissé, Directeur général de l'Institut géographique de la Côte d'Ivoire; Tidiâne Bah, Imam central de la mosquée de la Riviera et l'un des premiers arabisants sur le sol ivoirien; Amadou Hampâté Bâ, Malien de nationalité définitivement installé en Côte d'Ivoire en 1962; et son compatriote Boubacar Sakho – Le sage de Treichville, son pseudonyme.

Avant que la collaboration ne prenne ses marques, plusieurs traditionalistes et réformistes émettent des doutes. Pour certains leaders religieux musulmans, il s'agit d'un subterfuge trouvé par le Vatican pour attirer les musulmans dans son sillage : «Au Vatican : Ils ont élaboré une étude tendant à gagner l'estime des musulmans en général, et ceux de l'Afrique en particulier, dans le but [...] d'étudier leur psychologie et leurs aspirations afin de détecter le moyen de les détourner ou de les avorter» (M. Bamba, p. 58). Un autre reproche concerne la direction. Il se trouve que les postes de responsabilité sont principalement occupés par des chrétiens, les musulmans n'étant maintenus que dans des rôles secondaires. Les responsables chrétiens disposent donc du monopole de l'organisation des sessions de rencontre et du choix des thèmes. Ainsi, les questions majoritairement abordées concernent l'islam et les musulmans. Cette situation a accentué les critiques et conforté l'idée d'une tentative programmée par les chrétiens pour vider l'islam de ses fidèles et accélérer la «christianisation» du pays. Un dernier reproche concerne le «cercle d'amis» musulmans qui s'est arrogé le droit de représenter l'islam national au sein

1. Entretien réalisé avec Djiguiba Cissé, Recteur de la mosquée du Plateau (Abidjan), le 17 août 2017.

d'une structure dans laquelle la majorité des musulmans ne se reconnaît pas. Même si ces critiques n'entament pas la détermination des concernés, le Dialogue islamo-chrétien survit mal au départ de Gwénohé Jusset en Turquie et à la mort d'Alpha Cissé. Faute de leaders pour relancer les activités, il ne put survivre durablement, mais a eu le mérite de poser les bases du Forum des Confessions Religieuses.

2. Le Forum des Confessions Religieuses en Côte d'Ivoire : «un géant aux pieds d'argile»

Après trois décennies de stabilité politique, la Côte d'Ivoire fait son entrée dans une spirale d'instabilité suscitée par la «guerre» de succession entre les héritiers de Felix Houphouët-Boigny. Consciente de leur rôle d'instance d'apaisement, les leaders religieux nationaux décident de s'unir au sein du Forum des Confessions Religieuses. L'objectif initial est clair : cimenter les rapports interreligieux et mieux faire face aux préoccupations sociopolitiques.

2.1. Les raisons d'y croire

La création du Forum interreligieux à la veille des élections présidentielles d'octobre 1995 est un événement historique, qui apparaît comme une réponse à la «brutalisation du champ politique ivoirien» (C. Vidal, 2003, p. 1), suscitée par les débats politiques autour du concept d'ivoirité. Depuis le décès de Felix Houphouët-Boigny, la crise politique a glissé vers le terrain ethnique et religieux. L'absence d'un cadre d'échange interreligieux, le Dialogue islamo-chrétien étant devenu l'ombre de lui-même, a exacerbé les rapports entre les leaders religieux ivoiriens. Cela s'est vérifié lors des obsèques d'Houphouët-Boigny en 1994, lorsqu'une autorité catholique affirma publiquement que : «l'Église catholique était devenue orpheline [...] la communauté musulmane avec son Conseil Supérieur des Imams [COSIM] voudra un jour imposer un des siens» (R. Boa Tiémélé, 2003, p. 224). Ce sont autant de facteurs qui ont milité en faveur d'une reconfiguration des rapports interreligieux. *À sa création, le Forum des Confessions Religieuses regroupe vingt-quatre confessions religieuses. Ce sont l'islam, le christianisme, les mouvements prophétiques, les Églises indépendantes, les croyances traditionnelles ancestrales, les groupements de la société civile*², etc. Le Sénior évangéliste *Édiémou* Jacob du christianisme céleste est choisi comme porte-parole. La composition du Forum, avec la majorité des religions nationales, laisse présager ses ambitions fédératrices. Celles-ci devaient aussi conduire les membres du Forum à intervenir dans les débats politiques, en tant qu'instance d'apaisement.

Leurs sorties médiatisées suite aux tensions sociopolitiques en sont la preuve. Le 26 octobre 1995, après les troubles liés à l'élection contestée d'Henri Konan Bédié par l'opposition,

2. Entretien réalisé avec l'Abbé Augustin Obrou, Chargé de communication du Cardinal Kutwa, le 22 août 2017.

le Cardinal Agré³, le Révérend N'cho Lambert et l'Imam Tidiane Bâ parviennent à apaiser le front social (B. Agré, 1995, p. 16-17). Un autre fait concerne le voyage, à bord du même appareil, du Cardinal Bernard Agré et de l'Imam Cissé Djiguiba pour représenter les croyants de Côte d'Ivoire à Dakar, en 1997, à la faveur de la rencontre autour du thème «Religion et Sida». Une fois par trimestre et à tour de rôle, un membre du Forum organise un repas en commun. Les leaders religieux s'échangent des cadeaux pendant les fêtes religieuses respectives. Ils organisent aussi des sorties pour discuter des thèmes liés à l'actualité. Bien qu'étant, plusieurs obstacles entravent la bonne marche de ce cadre d'échange et de partage.

2.2. L'impossible conciliation «interracteurs»

Derrière l'écran de fumée humaniste incarné par les leaders religieux regroupés au sein du Forum interreligieux, se cachent en réalité de profondes divergences qui fragilisent leurs rapports. La configuration du Forum, en effet, semble problématique. Si ses acteurs manifestent une réelle volonté de proposer des solutions aux crises qui secouent le pays en jouant leur rôle d'instance d'apaisement, ils peinent à surmonter les divergences doctrinales. Ces divergences partent de l'opinion que chaque religion se fait de l'autre, des concepts et clichés, des visions stéréotypées de l'autre. La conception de Dieu diffère ainsi d'une religion à une autre. Il en est de même des rites et pratiques, de sorte que chaque religion se replie sur sa propre doctrine lorsqu'il s'agit d'organiser des séances de prières communes. Un exemple illustratif de ce clivage réside dans la conception de Jésus chez les musulmans et chez les chrétiens : «L'herméneutique musulmane de la réalité de Jésus récuse l'herméneutique chrétienne de cette même réalité» (B. Guibléon, 2011, p. 171). Cette divergence, selon cet auteur, est aussi observable entre catholiques et protestants et même entre les différentes ramifications du protestantisme. Ce clivage doctrinal a rendu difficile l'action du Forum interconfessionnel.

En outre, une crise de leadership liée au sentiment de supériorité de certaines religions sur les autres crée des inégalités au sein du Forum. Historiquement et chronologiquement, en dehors des religions ancestrales, l'islam et le christianisme sont les deux premières religions importées à s'être solidement implantées en Côte d'Ivoire. Par scissiparité, ces religions ont donné naissance à plusieurs mouvements religieux : l'islam et ses écoles juridiques et confréries ; le christianisme et ses courants protestants, évangéliques et pentecôtistes ; ainsi que les Églises indépendantes issues des mouvements prophétiques. Ce sont aussi ces deux religions qui ont été les initiatrices du Dialogue islamo-chrétien, premier cadre de rencontre interreligieux du pays. Du fait de leur expérience précédente, le poids de leur représentativité fait ombrage aux autres confessions, les reléguant ainsi aux seconds

rôles. En conséquence, hormis le titre honorifique de porte-parole attribué au Sénior évangéliste Édiémou Blin Jacob du Christianisme céleste, le Forum est en réalité dirigé par les leaders religieux musulmans et chrétiens. Leur présence permanente lors des sorties médiatisées, des voyages pour les conférences internationales, etc. en témoignent.

Un dernier élément qui ralentit le dynamisme du Forum concerne les dissensions internes, ce qui explique l'absence de certains mouvements et Églises évangéliques. Le cas illustré ici est celui des Églises de la Fédération Évangélique de Côte d'Ivoire (FECI). La FECI se heurte aux autres ramifications des Églises évangéliques et a, par conséquent, décidé de décliner sa participation. Elle s'indigne de : «la présence au sein du forum des adeptes des religions traditionnelles, de l'islam, de croyants mystico-religieux et de sectes [sic] constitue un vrai repoussoir à un vrai dialogue entre communautés religieuses» (M. Bamba, 2021, p. 58). Or, cette fédération est, avec le pentecôtisme, une mouvance religieuse émergente sur la scène nationale. Cette boutade de la FECI trouve son justificatif dans les rapports «interracteurs». Les chrétiens et musulmans refusent de s'associer aux rites religieux traditionnels qu'ils qualifient de pratiques fétichistes. Inversement, les adeptes des religions traditionnelles refusent les croyances importées qui ne prennent pas assez en compte les réalités africaines. Au total, malgré sa volonté de faire œuvre utile dans le processus de construction du dialogue national, la rencontre interreligieuse sera durement éprouvée par une autre difficulté : le concept d'«ivoirité».

Conclusion

Le rapprochement interreligieux répondait au besoin de réunir les représentants des deux plus grandes religions nationales et contribuer à l'idéal de paix et de développement escomptés par les pères de l'indépendance ivoirienne. La collaboration islamo-chrétienne amorcée en 1970 ouvrit la voie au Forum des Confessions Religieuses, créé en 1995 et élargi aux autres religions nationales. Avec la libéralisation politique de 1990 et la crise de succession occasionnée par le décès de Felix Houphouët-Boigny en 1993, les leaders religieux ambitionnaient contribuer à l'apaisement du climat socio-politique. Leur projet va toutefois se heurter aux divergences doctrinales, aux crises de leadership, et le «faux» sentiment de supériorité qui fragilisent leurs rapports avant que l'exhumation de la question «ivoiritaire» après le coup d'État du 24 décembre 1999 n'entraîne la restriction des activités du dialogue interreligieux en 2000. Toutefois, l'un des mérites de la rencontre interreligieuse est d'avoir évité à la Côte d'Ivoire un conflit religieux surtout pendant la décennie «bizarre» comprise entre les élections présidentielles d'octobre 2000 et la crise post-électorale d'avril 2011.

3. Le Cardinal Bernard Agré a remplacé le Cardinal Bernard Yago, parti à la retraite, en février 1995.

Sources orales

Augustin Obrou, 52 ans, chargé de communication du Cardinal Kutwa (ancien chargé de communication du Cardinal Bernard Agré). Rencontré le 22 août 2017 à Abidjan.
Cissé Djiguiba, «plus de 60 ans», Porte-parole du COSIM (membre fondateur du COSIM-CNI et Imam de la Mosquée du Plateau). Rencontré le 16 août 2017 à Abidjan.

Références bibliographiques

- AGRE Bernard, 1995, «Une bataille a été gagnée pour la paix», *Fraternité Matin*, n° 9311, p. 16-17.
- BAMBA Moustouapha, 2021, *La société ivoirienne et les mouvements religieux*, Langue arabe, Mémoire de Master, Université Lion III (Jean-Moulin).
- BOA Tiémélé Ramsès, 2003, *L'ivoirité entre culture et politique*, Paris, L'Harmattan.
- GUIBLEON Bony, 2011, «Questionnement sur le dialogue interconfessionnel : le forum des confessions religieuses en Côte d'Ivoire», *Gabonica*, n° 5, p. 165-177.
- MIRAN Marie, 2006, *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.
- VIDAL Claudine, 2003, «La brutalisation du champ politique ivoirien 1990-2003», *Revue africaine de sociologie* n° 7, vol. 2, p. 45-57.
- YAO Bi Gnagoran Ernest, 2009, *Côte d'Ivoire : un siècle de catholicisme*, Abidjan, CERAP.
- BAMBA Moustouapha, 2021, *La société ivoirienne et les mouvements religieux*, Langue arabe, Mémoire de Master, Université Lion III (Jean-Moulin), p. 56.
- GUIBLÉON Bony, 2011, «Questionnement sur le dialogue interconfessionnel : le forum des confessions religieuses en Côte d'Ivoire», *Gabonica*, n° 5, p. 171.

La bande dessinée gabonaise de 1976 à nos jours : écosystème et usages sociaux

Dr Judicaël Etsila
Maître de recherche
IRSH/CENAREST (Gabon)
hettasila@yahoo.fr

Résumé

La bande dessinée gabonaise, qui existe depuis 1974, constitue un mode d'accès aux représentations et aux pratiques sociales des Gabonais. Elle contribue en outre à la promotion de la culture et de l'identité gabonaises. En dépit de cette présence vieille d'un demi-siècle et d'un rôle certain dans l'espace social gabonais, l'environnement bédéistique local ainsi que ses apports au rayonnement culturel du Pays sont peu connus par le public. Aussi, le présent essai vise-t-il à éclairer la dynamique de l'écosystème de la bande dessinée gabonaise et à comprendre ses enjeux ainsi que ses usages sociaux.

Il ressort que la bande dessinée gabonaise est riche d'une longue histoire marquée par diverses mutations tant au niveau des acteurs que thématiques. Nonobstant des difficultés structurelles, la BD gabonaise révèle la société gabonaise dont elle traite nombre de préoccupations. En fixant les sensibilités collectives et en promouvant la culture, la littérature dessinée du Gabon incarne les ambitions culturelles et artistiques gabonaises.

Néanmoins, pour renforcer son influence, le roman graphique gabonais devrait consolider son statut de support didactique, d'œuvre d'étude et de ressources documentaires, d'une part, et conforter la publication en ligne, d'autre part.

Introduction

«La bande dessinée est un art narratif et visuel permettant par une succession de dessins et de textes de relater une action dont le déroulement temporel s'effectue par bonds d'une image à une autre, sans que s'interrompe la continuité» (N. Ravelontsalama, 2008, p. 1). Industrie culturelle majeure en Occident et en Asie, elle reste un art mineur au Gabon.

La bande dessinée (BD) gabonaise existe nonobstant quelques entraves. Elle apparaît au milieu des années 1970. Elle épouse différentes formes (Vignettes dans un quotidien, planches dans un magazine, album complet, album de compilation, album collectif, etc.). La BD gabonaise aborde divers thèmes et reflète les réalités sociales locales. Elle constitue subséquemment «un mode de connaissance capable de rendre compte des nuances, des transformations et des ruptures qui travaillent et façonnent les pratiques sociales tant individuelles que collectives» (M. Boukala, 2010, p. 221). Le 9^e art gabonais constitue donc un moyen d'information, d'évasion et d'éducation, contribuant à la promotion de la culture et de l'identité gabonaises.

Quelle photographie présente le Neuvième art gabonais? Quelles matières traite-t-il? Quels en sont les usages sociaux? À partir de ces questions, il s'agit d'énoncer quelques caractéristiques et évolutions de la bande dessinée gabonaise et d'analyser les enjeux culturels, politiques et sociaux qu'elle charrie. Arguant de cela, trois axes d'analyse s'imposent : l'écosystème de la scène bédéistique gabonaise; les thématiques privilégiées par cet art ainsi que ses usages sociaux.

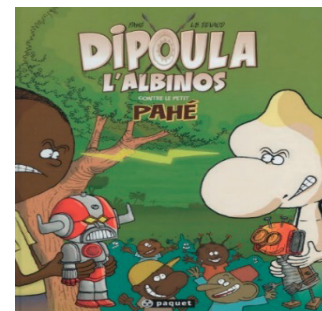
1. L'écosystème bédéistique gabonais

La scène bédéistique gabonaise rassemble des auteurs, des éditeurs, des lecteurs et diverses institutions qui soutiennent la vitalité des œuvres.

Les auteurs

L'histoire de la bande dessinée gabonaise est tributaire des précurseurs qui ont permis son émergence, à partir de 1974. Ces pionniers produisent, au milieu des années 1970, des *strips*. Parmi eux, il y a le dessinateur François Munoz qui livre les premières planches de la bande dessinée gabonaise en 1976 dans les colonnes du quotidien *L'Union*. Plus tard, en 1983, Hans Kwaaital (Achka) publie ses premières caricatures sportives dans *L'Union*. Puis, il crée en 1985 le premier journal de bande dessinée du Gabon, *Cocotier* qui deviendra *Achka* en 1988. En 1984, la scène bédéistique en construction accueille Richard Amvame (Laurent Levigot) qui produit la série *Les points sur les i*. Il impose sa marque à travers le personnage de *Tita Abessolo*, «un vieillard faussement naïf, qui joue et se joue des situations les plus délicates et sait tirer parti d'une innocence présumée et de sa qualité d'étranger à la grande ville»¹. Jean Jacques Emungani (Fargas) complète la liste des éclaireurs avec de premières planches dans *Cocotier (Force macabre, 1985)*.

La nouvelle génération apparaît à l'aube du troisième millénaire : Yéno Patinon, Sophie Endamne, Lybek², Joël Moundounga, Pahé³, Jeff Aston Ikapi, etc. Lybek réalise plusieurs albums individuels (*L'empreinte de la tortue, 1998; Toutou et les braconniers : alerte à Djinga, 2004; etc.*). Joël Moundounga publie l'album pour enfants *Super savon la propreté, c'est la santé* (2001) et participe au collectif *À l'ombre du Baobab* (2000). Pour un recueil de bandes dessinées d'Africains sur l'éducation et la santé en Afrique, il crée le personnage de *Kengue*. Pahé débute avec le dessin de presse et la caricature pour des journaux avant de rencontrer Pierre Paquet des éditions suisses *Paquet* au Festival de la caricature et de l'humour de Yaoundé (Fescarhy, 2003). Cette rencontre débouche sur son premier album, *La vie de Pahé : Bitam* (2006) et plus tard, les trois volumes de *Dipoula*.



(Source : Pahé, 2010, *Dipoula, l'albinos. T 2 : Dipoula contre le Petit Pahé*, Genève, Paquet)

Fig.1 : Couverture de l'album *Dipoula l'Albinos*

1. *L'Union*, n° 318, 29 mai 1990, p. 3.

2. Landry Yvon Bekale.

3. Patrick Essono Nkouna.

Jeff Aston Ikapi apparaît au début de la décennie 2010 comme caricaturiste-bédéiste et pigiste pour la presse privée. Il diffuse ses premiers albums en 2014, *Simplo*.

Les éditeurs

Les éditeurs, essentiels pour la promotion des auteurs et des œuvres, sont peu nombreux au Gabon. Les rares maisons d'édition diffusent ponctuellement quelques albums. La première, créée par Achka en 1988 sous le nom d'*Achka*, publie des bandes dessinées d'Afrique francophone. Aussi, les bailleurs de fonds financent et assurent-ils la distribution des œuvres, souvent gracieusement. Il en est ainsi de la Coopération française, de l'Union Européenne, des entreprises privées, des organismes onusiens, des ONG, de l'État, etc.

Dans cet univers, la presse écrite, les revues et les magazines offrent un espace de publication ou de prépublication à bon nombre de dessinateurs. «Toutes proportions gardées, la découverte de la BD est liée à l'intérêt que les médias locaux lui ont accordé» (H. Mbiye Lumbala, 2009, p. 149). Autrement dit, l'éclosion et le développement de la bande gabonaise sont consubstantiels et assujettis à l'intérêt des médias locaux. C'est le quotidien *L'Union* qui, dès 1976, ouvre ses colonnes aux premières bandes dessinées locales (*Bibang, l'homme de la rue* ou *Tita Abessolo*). Aujourd'hui encore, *Les Gabonitudes* de Pahé sont publiées par *L'Union*.

Les magazines spécialisés comme *Afrikara*, *Cocotier*, *L'Union Magazine*, *BD Boom* contribuent également à l'émergence de la bande dessinée gabonaise. *Afrikara*, créé par Laurent Levigot, a donné une notoriété à des personnages comme *Tita Abessolo*. *Cocotier*, première revue de BD, est devenu en 1988, la première maison d'édition de bande dessinée d'Afrique francophone sous le label *Achka*. *L'Union Magazine*, mensuel d'information créé en 1986, héberge Achka et Laurent Levigot qui exposent respectivement des illustrations et des BD. *BD Boom, Magazine explosif des BD*, «se donne pour objectif principal de "divulguer un art populaire au Gabon, voire en Afrique et prouver qu'on peut vivre de sa plume et de son pinceau"». Soutenue par l'Ambassade de France et des organismes de lutte contre le Sida, cette revue est animée par les artistes de la nouvelle génération comme Lybek, Pahé, Joël Moundounga et Emmany Makonga. Le premier numéro de *BD Boom* paraît en 1997. Sur les cendres des Éditions Achka, en 2018, une nouvelle maison d'édition spécialisée voit le jour : la *start'up WellAfrica'Art* éditions pour promouvoir la culture gabonaise à travers la BD. Arrimée au digital, elle publie plusieurs albums numériques : *Dans l'ombre du soleil* de L. R. Essongué, *Apprentis gangsters* de R. Moukamba Endamne; *Kinda life* de J. Owono, etc.

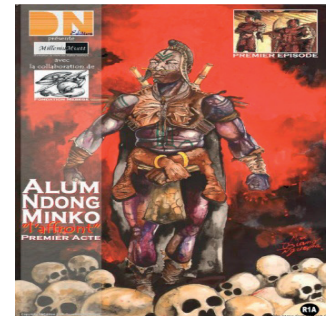
Les lecteurs

Les lecteurs stimulent le biotope de la bande dessinée gabonaise. Néanmoins, dans une société gabonaise, imprégnée par l'oralité et la gestuelle, la majorité de la population consomme peu la littérature dessinée. Par ailleurs, le roman graphique est vaguement étudié dans les programmes de l'éducation nationale ou à l'université. Ce qui entrave la découverte, la lecture de la bande dessinée gabonaise. Toutefois, l'essor des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, qui facilitent l'accès et le partage de BD permet d'envisager un affermissement de la lecture du roman graphique. De plus, se déployant davantage sur la toile (blogs, pages Facebook, comptes X, statuts WhatsApp), les auteurs gabonais améliorent la diffusion de leur art.

2. La BD gabonaise : le murmure de la cité

La BD gabonaise aborde une variété de thèmes reflétant la diversité des préoccupations et des sensibilités des auteurs. Toutefois, quelques tendances se démarquent.

La première orientation, traduite par des BD historiques, renvoie à la question de l'identité gabonaise sous plusieurs aspects. S'appuyant sur des recherches documentaires et des témoignages, ces BD valorisent le patrimoine culturel et vulgarisent l'histoire du pays. C'est le cas avec la première bande dessinée inspirée du *Mvet* intitulée *Alum Ndong Minko, l'affront* (2012). Les origines d'une partie du peuple gabonais sont rappelées par la mise en évidence des personnages de légendes en vue de façonner le récit national.



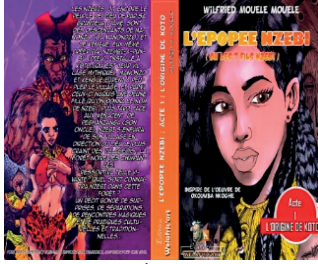
(Source : Privat Ngomo et ali., 2012, *Alum Ndong Minko, acte 1 : L'Affront*, Achères, Dagan éd.)

Fig. 2 : Couverture de l'album *Alum Ndong Minko, acte 1 : L'Affront*

D'autres œuvres illuminent le patrimoine séculaire du Gabon : les contes, les mythes ou les rites initiatiques. Il en est ainsi de *L'épopée Nzébi, Acte 1 : l'origine de Koto* (2018), une mise en graphie d'un récit extirpé des mythes, des légendes du peuple nzébi. Cet *opus* valorise l'identité culturelle du Gabon et révèle sa richesse civilisationnelle. *L'épopée Nzébi* constitue un prétexte pour revendiquer et affirmer cette consubstantialité culturelle dans un monde globalisé où, les spécificités séculaires sont permanemment menacées. Les BD forment alors un système de connaissance du patrimoine gabonais et un moyen pour préserver cette identité et nourrir la mémoire collective.

4. *L'Union*, n° 6523, 2 octobre 1997, p. 6.

3. Les usages sociaux de la bande dessinée gabonaise



(Source : Mouele W., *L'Épopée Nzebi (ou les 7 fils Nzebi). Acte 1. L'Origine de Koto*, Libreville, édition WelAfri'art)

Fig. 3 : Couverture de l'album *L'Épopée Nzebi (ou les 7 fils Nzebi). Acte 1. L'Origine de Koto*

D'autres albums évoquent la politique, la société, l'éducation, les droits humains, etc. Dans ce cadre, la BD gabonaise se pose en miroir critique et humoristique de la réalité gabonaise. Les trois tomes des *Gabonitudes* de Lybek s'inscrivent dans cette perspective. Évoquant des sujets multiples (la duplicité des politiciens, l'infidélité conjugale, la corruption, l'irresponsabilité parentale, la fourberie des hommes de Dieu, la corruption des mœurs, l'inefficacité des politiques publiques), Lybek figure le Gabon et sa socialité. Ce regard intégral sur la société gabonaise est aussi manifeste chez Pahé qui sensibilise aux problèmes des Gabonais.

Les BD gabonaises sustentent également une dimension humoristique insistant sur le décalage entre les traditions et la modernité, entre les générations ou entre les cultures en mettant en scène des personnages qui égayent le lecteur tout en lui dévoilant le quotidien et les spécificités du Gabon. C'est le cas dans la série *La vie de Pahé* qui dénonce avec humour et ironie les travers des sociétés gabonaise et française. Une façon de dire «le murmure de la cité» (E. Dacheux, 2009, p. 9-27) ou de fournir des éléments de compréhension de la société.

La deuxième tendance traite de l'imaginaire à travers le fantastique, le merveilleux ou la science-fiction, comme dans l'album *Les immortels d'Engong, t1 : Oveng Ndoumou Obame : la guerre du fer* (2023) qui s'inspire des récits essentiellement guerriers du Mvet. On trouve aussi des œuvres qui visitent des genres populaires comme le fantastique, le policier ou la science-fiction : *Les rats du musée* (2019) de Fargas qui évoque une enquête policière afin d'endiguer le trafic des objets d'art, en mêlant action, humour, réflexion et sensibilisation. La troisième tendance, renvoyant à l'universel, est marquée par une porosité aux influences extérieures et une volonté de dialogue avec d'autres cultures. La BD gabonaise s'inspire alors de genres populaires comme le *Manga*, les *Comics* ou le roman graphique, et aborde des sujets universels, notamment l'amour, l'amitié, la famille, etc. Dans cet esprit, on peut mentionner l'univers développé par la *startup WellAfri'Art éditions*, avec des productions comme *Edenis, le monde des esprits* (E. Light Wonga, 2019), *Gods Power (Gabao Mangaka)* qui imite les personnages des mangas japonais.

Moyen d'information, d'éducation, de divertissement ou de critique, la bande dessinée assure des fonctions ludique, éducative et militante.

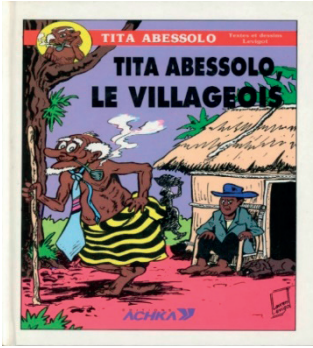
La fonction ludique vise à divertir le lecteur. C'est la fonction première de la BD en tant que produit culturel de masse. Elle est ensuite un vecteur de divertissement et d'évasion pour les lecteurs qui apprécient les histoires et les personnages des œuvres bédégraphiques.

La fonction éducative ambitionne de transmettre des connaissances, des valeurs ou des messages au lecteur, à lui faire découvrir le monde ou à le faire réfléchir. C'est une mission notable de la BD en tant que support pédagogique, qui peut être utilisé dans les écoles, les bibliothèques ou les centres culturels, pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de la société, comme le rappelle le journal *L'Union* au début des années 2000 : «Le monde l'éducation vient de s'enrichir d'un nouveau outil pédagogique "Toutou et les braconniers, Alerte à Djinga", une bande dessinée destinée à sensibiliser la jeunesse gabonaise à la gestion durable de la forêt»⁵. C'est singulièrement l'objectif que s'est assigné la revue *BD Boom*, explique le quotidien *L'Union* à l'occasion de la sortie du troisième *opus* de ladite revue : «Depuis la sortie de son tout premier numéro l'année dernière, jusqu'au troisième, récemment en kiosque, la revue s'attache à sensibiliser ses lecteurs contre le Sida et les MST [...]. En badinant, le lecteur est sensibilisé sur la nécessité de l'usage du préservatif»⁶. La BD peut ainsi toucher un large public. Cette fonction semble plus manifeste dans le cadre de la bande dessinée gabonaise. Une prépondérance qui s'expliquerait par les possibilités de financement de ce genre par diverses organisations défendant certaines causes. Ainsi, l'éducation et la sensibilisation relatives à la protection de l'environnement, à la santé publique, à la protection des œuvres d'art, à la défense des droits humains, à la sécurité routière, etc. mobilisent les bailleurs de fonds.

L'éducation par la bande dessinée aborde également d'autres sujets, parfois de façon mêlée dans un même album. C'est patent dans l'album *Tita Abessolo, le villageois* (Achka, 1989) où, l'humour contribue à détendre le lecteur qui, concomitamment, garde à l'esprit la critique parfois acerbe des nouvelles habitudes adoptées par les Gabonais. Aussi, les déviances de la société moderne sont-elles révélées, dénoncées et raillées. L'œuvre qui entremêle contes, sketches, dessins, farces, dérision, leçons de vie, dresse *in fine* une photographie de la société gabonaise, qui instruit en même temps qu'elle égayé.

5. *L'Union*, n° 7857, 15 juillet 2003, p. 8.

6. *L'Union*, n° 6683, 20 avril 1998, p. 4.



(Source : Levigot L., 2017, *Les Villageoiseries de Tita Abessolo*, Libreville, Les Éditions Ntsame)

Fig. 4 : Couverture de l'album *Les Villageoiseries de Tita Abessolo*

La fonction militante aspire à défendre une cause, dénoncer une injustice ou revendiquer un droit. C'est une finalité engagée de la BD en tant que moyen d'expression, susceptible d'être utilisée par les acteurs de la société civile, les associations ou les mouvements citoyens, pour interpeller la population ou les pouvoirs publics. Elle est un amplificateur qu'utilisent les auteurs pour transmettre leur vision du monde et leur sensibilité. Elle est enfin un support de promotion et de valorisation pour le Gabon, qui peut faire connaître sa culture et son potentiel. C'est la perspective qu'embrasse Pahé dans sa trilogie *Dipoula*, une œuvre bédégraphique engagée en faveur, entre autres, de la cause des albinos, considérés comme une malédiction ou pourchassés pour leurs supposés pouvoirs.

Conclusion

Le 9^e art gabonais, nonobstant ses difficultés, est une réalité vieille de près d'un demi-siècle. Il s'autonomise progressivement pour constituer un secteur dynamique et résilient qui offre une vision originale et variée du Gabon. Il constitue, en outre, un moyen d'éducation et de sensibilisation ainsi qu'un patrimoine à préserver et à valoriser.

Pour sa revitalisation, la BD gabonaise pourrait être davantage mobilisée pour favoriser l'apprentissage et la lecture, en stimulant l'imagination et la curiosité des enfants et des jeunes ou comme support didactique pour l'enseignement de différentes disciplines (histoire, géographie, sciences, langues), voire comme œuvre d'études au programme des apprenants du primaire et du secondaire, ou encore comme ressource documentaire pour la recherche. Elle peut, en outre, servir la promotion de la culture et de l'identité gabonaises, et contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance.

L'émergence de la publication en ligne, en contournant les contraintes financières de l'édition, offre de nouvelles perspectives pour revivifier la bande dessinée gabonaise.

Références

Sources

L'Union, n° 318, 29 mai 1990, p. 3.

L'Union, n° 6523, 2 octobre 1997, p. 6.

L'Union, n° 6683, 20 avril 1998, p. 4.

L'Union, n° 7857, 15 juillet 2003, p. 8.

Bibliographie

BOUKALA Mouloud, 2010 «Autoreprésentation et hétérostigmatisation en bande dessinée. La vie de Pahé de Bitam à Panam», *Ethnologie*, vol. 31, n° 2, p. 219-239

DACHEUX Éric, 2009, *Bande dessinée et lien social*, Paris, CNRS éditions.

LEVIGOT Laurent, 2017, *Les Villageoiseries de Tita Abessolo*, Libreville, Les Éditions Ntsame.

MBIYE LUMBALA Hilaire, 2009, «La bande dessinée en Afrique», *Hermès, La Revue*, vol. 2, n° 54, p. 147-153.

MOUELE MOUELE Wilifried., *L'Épopée Nzebi (ou les 7 fils Nzebi). Acte 1. L'Origine de Koto*, Libreville, Édition WelAfri'art.

NGOMO Privat et ali., 2012, *Alum Ndong Minko, acte 1 : L'Affront*, Achères, Dagan éd., coll. Bande dessinée.

PAHÉ, 2010, *Dipoula, l'albinos. T 2 : Dipoula contre le Petit Pahé*. Dessin de Pahé, Genève, Paquet.

RAVELONTSALAMA Nathalie, 2008, «Représentation et fonction de la bande dessinée à Madagascar», *Études Océan Indien* [En ligne], mis en ligne le 18 mars 2013, consulté le 13 mai 2024. URL : <http://oceanindien-revues.org/1406>.

Webographie

<https://www.actuabd.com/Histoire-de-la-Bande-dessinee-Gabonaise-1-3>.

<https://www.actuabd.com/Histoire-de-la-bande-dessinee-Gabonaise-2-3>

<https://www.actuabd.com/L-histoire-de-la-bande-dessinee-Gabonaise-3-3>.

La protection du patrimoine archéologique au Gabon sous la loi n° 2/94 du 23 décembre 1994

Dr Martial MATOUMBA,
Chargé de recherche
IRSH/CÉNAREST (Gabon)
martialmatoumba@gmail.com

Résumé

La loi n° 2/94 du 23 décembre 1994 vise à protéger le patrimoine culturel au Gabon, y compris les biens archéologiques. Bien que cette loi aborde des aspects tels que l'inventaire, la protection, la conservation, et les sanctions pour les infractions, elle reste trop généraliste concernant le patrimoine archéologique. Des lacunes sont identifiées, notamment l'absence de définitions claires pour les biens archéologiques, de mesures d'urgence pour protéger les découvertes fortuites, et de dispositions concernant la protection des sites sous-marins. La participation des communautés locales et la coopération internationale sont également insuffisamment prises en compte. Le texte conclut en appelant à des ajustements législatifs pour renforcer la protection du patrimoine archéologique gabonais.

Introduction

La protection du patrimoine archéologique est une composante essentielle dans la préservation de l'héritage culturel d'une nation. Au Gabon, la loi n° 2/94 du 23 décembre 1994 portant protection des biens culturels est une arlésienne que l'on rappelle dans la plupart des études archéologiques (B. Clist, 1995; 2003; M. Matoumba, 2016; M. Matoumba, F. Moussounda, 2017 a; 2017 b; M. Matoumba et al., 2012; F. Moussounda, 2018; R. Oslisly, A. Assoko Ndong, 2006; R. Oslisly, 2016). Cette loi vise la sauvegarde de l'ensemble des biens culturels, qu'ils soient meubles ou immeubles, publics ou privés. Ce cadre législatif s'applique aux œuvres de l'homme ou aux objets naturels qui présentent un intérêt scientifique, historique, artistique ou religieux.

Mais, le contenu de cette loi a été rarement interrogé en rapport avec le patrimoine archéologique. L'efficacité et l'adéquation de cette loi avec la réalité spécifique de la protection du patrimoine archéologique n'ont pas fait l'objet d'une évaluation critique approfondie. Cette loi est-elle suffisamment robuste pour assurer une protection efficace du patrimoine archéologique gabonais?

La réponse à cette interrogation implique de mettre en lumière les aspects liés au patrimoine archéologique présents dans la loi et de relever ses lacunes en matière de patrimoine archéologique.

1. Les aspects liés au patrimoine archéologique présents dans la loi

La loi n° 2/94 du 23 décembre 1994 du Gabon prend en compte plusieurs aspects liés au patrimoine archéologique. Mais, ces aspects sont régulièrement contenus dans des dispositions généralistes et exceptionnellement dans des

dispositions spécifiques à la protection du patrimoine archéologique.

Les aspects liés à l'archéologie, notamment l'inventaire et le classement, la protection et la conservation, les découvertes fortuites, l'exportation et l'importation, le commerce des biens culturels, les infractions et les sanctions pour les contrevenants à la loi, sont insérés dans des dispositions généralistes. L'inscription à l'inventaire et le classement des biens culturels archéologiques sont abordés dans l'article 4. Celui-ci mentionne que les biens culturels présentant une certaine importance scientifique, historique, artistique ou religieuse doivent être enregistrés à l'inventaire. Quant au classement de ces biens, il suit une procédure détaillée, notamment avec une proposition de classement et une décision finale du ministre chargé de la culture. La protection des biens archéologiques est assurée par les articles 6 et 20 de la loi. Ceux-ci prévoient l'obligation d'informer et l'autorisation nécessaire avant toute action pouvant altérer ou déplacer un bien culturel inscrit ou classé. Il est également interdit de détruire, altérer ou transformer ces biens sans l'autorisation du ministre. Pour les découvertes fortuites, la loi dispose que tout monument ou vestige découvert doit être immédiatement déclaré et les travaux suspendus jusqu'à ce que l'autorité compétente prenne des mesures de sauvegarde. L'exportation et l'importation des biens culturels archéologiques sont strictement régulées. L'article 41 interdit l'exportation sans une licence spéciale délivrée par le ministre chargé de la culture. L'article 48 interdit l'importation de biens culturels en violation de la législation du pays d'origine. Le commerce des biens archéologiques est soumis à des règles spécifiques. L'agrément est nécessaire pour exercer le commerce des biens culturels, et il existe des obligations strictes pour les commerçants agréés. Après avoir précisé ces restrictions, la loi prévoit des sanctions pénales pour les infractions liées à la protection des biens archéologiques. Les articles 63 à 69 énumèrent diverses infractions et les peines correspondantes.

Seules les fouilles archéologiques sont abordées dans une disposition spécifique, à savoir le chapitre sixième, intitulé «des fouilles archéologiques». Les articles 39 et 40 détaillent les conditions nécessaires pour effectuer des fouilles terrestres ou subaquatiques. Ils incluent l'obtention d'une autorisation conjointe du ministère de la Culture et du ministre de la Recherche scientifique. Ils précisent par ailleurs que seuls les institutions scientifiques ou les chercheurs reconnus peuvent être autorisés à mener ces fouilles.

En somme, la loi n° 2/94 du 23 décembre 1994 du Gabon, plutôt généraliste, traite de manière extensive des dimensions liées à la protection, la conservation, la fouille, au commerce et la sanction des infractions en rapport avec les biens culturels archéologiques. Toutefois, des aspects importants liés au patrimoine archéologique sont absents.

2. Les lacunes de la loi en matière de patrimoine archéologique

La loi n° 2/94 du 23 décembre 1994 du Gabon pose un cadre juridique détaillé pour la protection des biens culturels. Mais, elle présente des lacunes en matière de patrimoine archéologique. Il s'agit en l'occurrence du manque de dispositions sur les définitions spécifiques pour le patrimoine archéologique, les mesures d'urgence liées à la protection temporaire en cas de découverte imprévue, un catalogue national des fouilles, la protection des sites sous-marins, la participation communautaire, les pénalités spécifiques pour la destruction intentionnelle de sites archéologiques, les ressources et la formation, la restitution et la coopération internationale ; et la complexité des procédures d'autorisation et la présence de faibles sanctions pénales.

La loi définit les « biens culturels » en termes généraux (scientifiques, historiques, artistiques ou religieux), mais elle ne précise pas suffisamment les catégories spécifiques de biens archéologiques en indiquant une définition plus détaillée et des exemples concrets. Les découvertes fragiles sont susceptibles d'être exposées aux dangers de destruction au regard de la loi. En effet, celle-ci prévoit que tout bien découvert de manière fortuite doit être immédiatement déclaré et les travaux doivent être arrêtés (Article 35). Cependant, elle ne spécifie pas clairement les mesures temporaires de protection des sites pendant l'attente des décisions administratives. Une procédure d'urgence bien définie pourrait aider à sauvegarder des éléments essentiels du patrimoine archéologique en situation de risque. Un point notable absent de la loi est l'existence d'un catalogue national des fouilles archéologiques. Ce type de catalogue permettrait de recenser toutes les activités de fouilles menées sur le territoire gabonais, de centraliser les données sur les découvertes, et de favoriser une meilleure coordination entre les chercheurs. L'article 38 mentionne brièvement les épaves lacustres et marines. Mais, il n'existe pas de chapitre ou de section spécifique dédiée à la protection, à la gestion ou à la préservation des sites archéologiques sous-marins. Une réglementation plus détaillée aurait pu inclure des protocoles spécifiques pour la fouille et la conservation des biens trouvés sous l'eau. Une autre lacune est l'absence de mentions spécifiques au rôle des communautés locales dans la protection et la gestion du patrimoine archéologique. Une approche inclusive impliquerait les populations locales dans les processus de décision relatifs aux découvertes et à la conservation, favorisant ainsi une meilleure protection du patrimoine à long terme. La loi prévoit des sanctions pour diverses infractions (Articles 79 à 87), mais elle n'inclut pas de pénalités spécifiques pour les actes de vandalisme ou de destruction intentionnelle des sites archéologiques non classés. Des dispositions spécifiques pourraient renforcer le cadre légal et dissuader de tels comportements destructifs. La mise en œuvre des dispositions de la loi dépend souvent

des ressources disponibles et de la formation des agents chargés de la protection. La loi ne prévoit pas explicitement de programme de formation ou de soutien matériel pour les agents de contrôle, ce qui peut limiter l'efficacité de la surveillance et des protections. L'exportation et l'importation illicites des biens culturels sont adressées (Articles 41 à 49). Mais, la loi ne couvre pas en détail les procédures spécifiques de restitution des biens culturels à leur pays d'origine ni les mécanismes de coopération internationale pour la récupération des biens culturels volés ou exportés illicitement.

La procédure d'autorisation pour mener des fouilles archéologiques est très stricte. Elle nécessite des autorisations conjointes du ministère de la Culture et du ministère de la Recherche scientifique. Cette complexité administrative est apte à décourager ou retarder les travaux de recherche. Les sanctions pénales pour les infractions liées à la protection des biens culturels peuvent être considérées comme insuffisantes pour dissuader les infractions graves. Une réévaluation des peines pourrait renforcer la protection du patrimoine archéologique.

Conclusion

La loi n° 2/94 du 23 décembre 1994 constitue une base légale pertinente pour la protection des biens culturels au Gabon. Toutefois, elle présente des insuffisances spécifiques en matière de patrimoine archéologique. Elle nécessite, de ce fait, des ajustements pour une meilleure efficacité et protection. Elle pourrait être enrichie par des ajouts spécifiques concernant les définitions spécifiques pour le patrimoine archéologique, l'allègement des procédures de fouilles et leur gestion, la protection des sites sous-marins, les mesures d'urgence, les ressources disponibles et la formation des agents chargés de la protection, la coopération internationale, la participation communautaire et des sanctions plus ciblées et davantage dissuasives. Au total, pour que la loi n° 2/94 du 23 décembre 1994 soit robuste, elle devrait non seulement définir des mesures de protection claires, mais elle devrait également prévoir des mécanismes de mise en œuvre efficaces.

Source

Loi n° 2/94 du 23 décembre 1994 portant protection des biens culturels. Journal hebdomadaire d'informations et d'annonces légales, n° 313, 1995.

Bibliographie

CLIST Bernard, 1995, *Gabon : 100.000 ans d'Histoire*, Centre Culturel français Saint-Exupéry/Sépie, Paris.
CLIST Bernard, 2003, *Étude d'impact environnemental des projets routiers N'toum-N'silé et Franceville-Kabala, thématique archéologie et patrimoine culturel ancien*, Rapport à diffusion restreinte, Études

d'avant-projet détaillé du Programme d'Aménagement routier, République du Gabon, Libreville.

MATOUMBA Martial, 2016, *Étude d'impact archéologique du permis Nyanga-Mayombe de Maurele-Prom Gabon. Rapports après prospection de terrain. avril 2016*, Rapport inédit.

MATOUMBA Martial, Boussougou Boussougou Jean Louis., Moussounda Féréole, 2012, *Impact archéologique dans la parcelle C1-8 (Zone franche de l'île Mandji). Rapport rédigé après la visite de terrain du 8 septembre 2012 à la demande d'OLAM Gabon.*

MATOUMBA Martial, MOUSSOUNDA Féréole, 2017, *Étude d'impact archéologique de la campagne de forage de puits d'appréciation et de développement du site MOBA (Perenco Oil&Gas Gabon). Rapport après prospection de terrain. Mai 2017*, Rapport inédit.

MATOUMBA Martial, MOUSSOUNDA Féréole, 2017, *Étude d'impact archéologique du projet East Orovinyare de Perenco Oil&Gas Gabon. Rapport après prospection de terrain. Mai 2017*, Rapport inédit.

MOUSSOUNDA Féréole, 2018, *Étude d'impact sur le site de Ngulmendjim pour le barrage hydroélectrique du Haut Como*, réalisé par Geo-Guide et le Groupe français Artélia.

OSLISLY Richard, 2016, *Archéologie préventive du projet d'extension de la zone économique de Nkok : Phase de diagnostic*, Rapport IRD.

OSLISLY Richard, ASSOKO NDONG Alain, 2006, *Archéologie de sauvetage sur la route Médoumane-Lalara, vallée de l'Okano, Gabon*, Wildlife Conservation Society, Libreville.

La géomorphologie : éléments clés pour une planification spatiale durable de Libreville 2

Dr Vivino Max Thierry Mouyalou
Géomorphologue Littoraliste
Chargé de Recherche CAMES
Chercheur CNDIO/IRSH/CENAREST

Résumé

L'agglomération de Libreville connaît une évolution démographique sans précédent avec pour conséquence directe l'implantation anarchique des populations dans des zones non viabilisées et non constructibles. Cette situation est responsable de la survenue de nombreux drames et d'importantes pertes économiques causés par les inondations et les glissements de terrain. Pour la création de Libreville 2 comme une ville moderne, futuriste, «éblouissante et fière», la géomorphologie doit être l'élément central pour une planification spatiale durable de cette future ville. Pour cela un diagnostic géomorphologique préalable s'impose afin de mieux orienter les politiques sur les bonnes pratiques en matière de création de ville nouvelle durable ce à travers un meilleur choix du type d'occupation du sol compatible avec les contraintes du milieu. Le Lidar topo-bathymétrique aéroporté apparaît comme l'outil recommandé pour cette analyse géomorphologique.

Introduction

L'agglomération de Libreville connaît une évolution démographique sans précédent. Cette situation trouve son origine au début des années 1970 suite au boom pétrolier, période pendant laquelle Libreville, siège du pouvoir politique et économique, avait bénéficié de la plupart des projets de développement dans plusieurs secteurs avec pour conséquences d'accroître l'attractivité de la capitale au détriment des autres villes et villages de l'arrière-pays. Libreville est aujourd'hui la plus peuplée du pays avec ses 703 940 habitants¹, soit près de 47 % de la population totale correspondant à une densité de 3724 hab/km². La conséquence directe est l'implantation anarchique des populations dans des zones non viabilisées et non constructibles, notamment celles identifiées lors des programmes de réflexion sur l'aménagement de Libreville à la fin des années 1960. Ces zones non propices aux installations humaines sont devenues de nos jours l'objet d'une forte convoitise, à l'instar des zones classées *non aedificandi*. La conséquence est la survenue de nombreux drames et d'importantes pertes économiques causés par les inondations et les glissements de terrain. Ainsi le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État, le Général de Brigade Brice Clotaire OLINGUI NGUEMA annonce le projet de la création de Libreville 2 : une ville moderne, futuriste, «éblouissante et fière». Pensé dans une démarche d'urbanisation responsable, l'aménagement de cette nouvelle ville constitue un défi architectural, technique et scientifique majeur. À cet effet, la communauté scientifique nationale ne doit pas rester en marge de cette initiative. Les sciences géographiques en général, et la géomorphologie en particulier, doivent jouer un rôle capital dans le processus de la planification spatiale

de Libreville 2. Dans cette optique, la présente note a pour objectif d'orienter le gouvernement de la république sur les bonnes pratiques en matière de création de villes nouvelles durables. L'articulation de la présente note prend en compte une présentation des risques géomorphologiques actuels afin de prévenir l'avenir. Ensuite le Modèle Numérique de Terrain basé sur l'utilisation du Lidar topo-bathymétrique aéroporté est présenté comme un outil central pour une planification spatiale durable afin d'aboutir à une réflexion sur l'élaboration d'un plan anti inondation pour Libreville 2.

1. Les risques géomorphologiques actuels pour prévenir l'avenir

Ces dernières années, la ville de Libreville a été le siège de plusieurs drames. Cette situation est imputable à l'installation des populations dans les zones à risques. Il s'agit notamment des flancs de collines ou de croupes non aménagés et des bas-fonds correspondant aux zones humides marécageuses. Des éboulements ont été enregistrés dans les zones les plus vulnérables dites des PK. Cet état de fait se justifie par un relief accidenté ou contrasté matérialisé par : le mont Nkol Ogoum (126 m), les hauteurs de Terre-Nouvelle au mont Bisségoué (118 m), et la succession de collines peu élevées à pentes fortes. Entre ces reliefs se profilent d'étroites vallées, où coulent de petits cours d'eau, mais aussi de larges espaces bas marécageux et des zones de mangrove. De toutes les catastrophes susmentionnées, les inondations comptent parmi les plus fréquentes. Elles bouleversent le quotidien des populations et causent des dégâts et des souffrances immenses. Le ruissellement et la maîtrise des eaux pendant et après les pluies représentent une préoccupation majeure pour le grand Libreville, du fait que les populations sont installées pour la plupart dans les plaines alluviales. Ces occupations de zones basses inondables constituent l'un des facteurs aggravants des inondations.

Pour Libreville 2, l'analyse géomorphologique doit être retenue comme un outil pertinent de planification spatiale. Des études adéquates du site, conduites au préalable à l'aide de cet outil, permettront sans doute une prise en compte rationnelle des risques naturels actifs. Cette démarche est d'autant primordiale que la zone du projet se caractérise par des reliefs prononcés associés à des bas-fonds hydromorphes.

2. Le Modèle Numérique de Terrain : un outil pour une planification spatiale durable

L'aménagement du territoire impose un diagnostic physique préalable destiné à éclairer et orienter les choix des décideurs. En effet, les caractéristiques physiques ou naturelles sont un ensemble d'éléments clés à prendre en compte pour garantir le meilleur choix du type d'occupation du sol compatible avec les contraintes du milieu. Pour une meilleure planification spatiale de Libreville 2, il est capital d'analyser les aspects physico-géographiques du territoire

1. Recensement Général de la Population et des Logements, 2013.

identifié. Cela passe nécessairement par l'élaboration d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT) à haute résolution. Celui-ci mettra en évidence les caractéristiques orohydrographiques de la zone du projet. Cependant, quelle technologie faut-il pour cette analyse orohydrographique ?

2.1. Le Lidar topo-bathymétrique aéroporté

Compte tenu de la dimension spatiale de la zone du projet, des levés Lidar apparaissent comme la solution la plus indiquée. Basée sur les lasers aéroportés, cette technologie permet de cartographier de vastes zones en un minimum de temps. Il est indispensable de réaliser un levé lidar aéroporté, afin de produire un modèle numérique de terrain de référence de haute résolution ; dans un continuum terre mer, sur l'ensemble de la zone identifiée pour abriter Libreville 2. Le traitement des données lidar à grande échelle permettra de faire une classification rigoureuse des caractéristiques physiques du territoire. Cette classification doit servir de base pour la planification spatiale de l'aménagement de Libreville 2.

2.2. Réfléchir sur un plan anti inondation pour Libreville 2

Dans la planification spatiale de Libreville 2, la prise en compte de l'analyse du cadre physique à grande échelle permettra de réduire les risques géomorphologiques ou naturels. Dans une vision prospective, en se basant sur l'analyse des caractéristiques physiques et la projection des aménagements futurs, l'élaboration de plan anti inondation est possible.

Le traitement des données lidar est une démarche par excellence pour une analyse prospective, notamment l'identification et la cartographie des cours d'eau et des zones potentiellement hydromorphes. En effet, la détermination des zones susceptibles d'être affectées par les inondations est primordiale pour une meilleure gestion de ce risque. Ce plan anti inondation doit également se focaliser sur la gestion des eaux pluviales, la connaissance du fonctionnement hydrologique de l'ensemble des cours d'eau présents dans la zone du projet et l'adaptation au changement climatique. Par rapport à l'occupation du sol, une des actions prioritaires de ce projet de plan sera la matérialisation de la loi domaniale en République Gabonaise. Dans un contexte de lutte prospective contre les inondations, la matérialisation cartographique de la loi n° 14/63 du 8 mai 1963 fixant la composition du domaine de l'État et les règles qui en déterminent les modes de gestion et d'aliénation, révisée par la loi n° 4/2013 du 14 août 2013 complétant certaines dispositions de la loi n° 14/63 du 8 mai 1963, s'impose comme une urgente nécessité. Il s'agit de cartographier les dispositions de l'article 104 instituant une réserve domaniale dite «des cents mètres», constituée par une bande de terrain d'une largeur de 100 mètres à partir de la limite des plus hautes marées. Cette loi dispose

également d'une réserve domaniale dite «des vingt-cinq mètres», qui est constituée par une bande de terrain d'une largeur de 25 mètres, comptée à partir de la limite des plus hautes eaux avant débordement des cours d'eau navigables et flottantes, des lacs et des étangs. La prise en compte de cette spatialisation réglementaire et des processus physiques qui s'y déroulent est une obligation pour la mise en place des politiques urbaines plus sûres, résilientes et durables.

Conclusion

Au moment où le Président de la Transition, le Général de Brigade Brice Clotaire Olingui Nguema confie à l'Ordre gabonais des architectes la réflexion sur la construction de «Libreville 2», il est plus que nécessaire que les universitaires ne soient pas en marge du processus. En effet, les questions de recherche-développement doivent servir d'outil d'aide à la décision pour le gouvernement. À titre de rappel, lors de la célébration en différé de la Journée mondiale de l'Habitat en 2023 sous le thème «*Économies urbaines résilientes : Villes comme moteurs de la croissance et de la reprise*», le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre avait proposé d'organiser les États généraux de la ville gabonaise avec pour sous-thème «*repenser la gouvernance et les politiques publiques urbaines pour des villes gabonaises plus sûres, résilientes et durables à l'horizon 2030*». Cet évènement toujours attendu devrait diagnostiquer l'actuel afin de jeter les bases des politiques urbaines durables futures en République Gabonaise. La démarche méthodologique proposée dans cette vulgarisation cadre pleinement avec l'ambition de faire de Libreville 2 une ville «*éblouissante et fière*», conformément à l'objectif 11 du développement durable qui vise à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Références bibliographiques

- African Development Bank Group, 2021. « Études de diagnostic urbain de Libreville, Gabon », Urban and Municipal Development Fund, 85p.
- BIBOUTOU Armel, 2022, *Dynamiques d'urbanisation et risques écosystémiques dans la région de Libreville (Gabon)*, Thèse de doctorat de Géographie, Dynamique des Milieux et Risques, Université Paris Cité, 483 p.
- ESSONO MILLA Dimitri, 2022, *Caractérisation de l'étalement urbain et des inégalités environnementales à Libreville (Gabon)*, Thèse de doctorat de l'École Doctorale n° 604 Sociétés, Temps, Territoires Spécialité : Géographie, Université Le MANS, 396 p.
- EVANG Yves Aristide, MOUYALOU Vivino Max Thiery, EDOU EBOLO Clet Mesmin, RABENKOGO Nicaise, 2024, «L'aléa inondation dans le bassin hydrographique de la mékangoué : analyse du cadre physique et humain», *Collection Pluraxes/Monde*, Vol 2, No 5/Mai 2024, p.161-184.

LASSERRE Guy, 1958, *Libreville, la ville et sa région*, Paris, A. Colin, Coll. Fond. Nat. Sci. Pol., n° 98, 348 p.

MOUGHOLA LEYOUBOU Lydie, 2020, *L'étalement urbain de la ville de Libreville, enjeux socio-économiques entre 1993 et 2013 : l'exemple de la périphérie Est*, Mémoire de Maître en sciences géographiques (M. Sc. géogr.), Université Laval, Québec (Canada), 118 p.

RÉPUBLIQUE GABONAISE, 2015, Rapport National Habitat III/Gabon/Novembre 2015, 122 p.

Les Langues Gabonaises comme Langues d'Enseignement : Approche Communautaire et inclusive

Dr. Ludwine Mbindi Aninga
Groupe de Recherches sur les Dynamiques linguistiques et
Lexicographiques (GREDILEX/ IRSH-CENAREST)
Centre de Recherches en Études Germaniques et Interculturelles
(CREGI/UOB)
Email : ludwine.aninga@cenarest-gabon.org

Résumé

Le français, au Gabon, est devenu le véhicule des valeurs expressives. Servant de *lingua franca*, il est aromatisé de réalités locales. Ainsi, quand les jeunes gabonais commencent à aller à l'école, chaque mot français qu'ils utilisent vient de leur environnement immédiat, de leur vie quotidienne. Cette situation constitue une menace pour les langues vernaculaires qui sont pour la plupart classées langues en danger par l'UNESCO. En utilisant des méthodes d'apprentissage appropriées, le système éducatif peut constituer la plateforme idéale pour la préservation et la sauvegarde de ces langues. Dans la présente contribution, l'approche par compétence communautaire est proposée comme méthode palliative pour un apprentissage efficient des langues gabonaises.

Introduction

Une équipe regroupant des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH) et de l'Université Omar Bongo (UOB) travaille actuellement sur le *Civili*, le *Ilumbu*, le *Inzebi* et le *Yipunu*. Le projet de recherche a pour objectif la production et la compilation d'un corpus conjoint de ces langues pour la production de dictionnaires, de grammaires et de manuels d'apprentissage dans lesdites langues. Ce projet de recherche auquel nous participons activement implique la confection et la mise en ligne d'un dictionnaire électronique. Pour ce faire, les salles de classe servent à tester et à améliorer l'application en cours de construction. Trois étapes ont marqué les phases de tests :

1. La présentation de l'application et de ses objectifs ;
2. L'utilisation de l'application par les élèves et les enseignants durant les cours ;
3. Des entretiens avec les enseignants portant sur les méthodes d'apprentissage utilisées et leurs connaissances linguistiques.

La présente note met en lumière notre réflexion sur les méthodes d'apprentissage observées dans les établissements qui offrent une initiation à l'enseignement de langues gabonaises. Cette observation est ensuite élargie en proposant une méthode d'enseignement des langues gabonaises qui, à l'instar de celles en cours, n'exclut pas le français, mais le pose en partenariat gagnant-gagnant. Cette méthode s'inscrit dans une approche sociolinguistique telle que proposée par Hymes (1972). Sa théorie a apporté des changements dans le domaine de l'enseignement des langues, avec le concept de compétence communicative qu'il a développé. Sur cette

base théorique, une technique d'apprentissage des langues gabonaises est proposée¹.

1. Pourquoi enseigner les langues gabonaises ?

Dans la propagande silencieuse pro-français menée durant la période coloniale et après les indépendances, le système éducatif et particulièrement les écoles primaires ont joué un rôle plus qu'actif dans l'insertion de cette langue dans la société gabonaise. Il a même été le poumon de sa transformation en langue maternelle pour la génération actuelle, parce qu'il est pour la majorité la langue de première acquisition (Idiata, 2005). Si l'école a été utilisée pour façonner le paysage linguistique du Gabon au point de réduire les langues gabonaises à l'état de langues étrangères (Mabika Mbokou, 2006, 2008 et 2012), elle peut être utilisée pour inverser le processus. L'introduction des langues vernaculaires dans le système éducatif peut assurer leur survie, si elle est basée sur des méthodes et des principes bien développés, si elle implique dans les méthodes d'apprentissage les réalités linguistiques et culturelles du Gabon.

Hoffmann (1991 : 8) souligne le fait que, si le système éducatif ne tient pas compte des besoins particuliers des enfants appartenant à des groupes minoritaires, ils ne deviendront pas pleinement fonctionnels dans les codes de la minorité et de la majorité. Par ailleurs, une langue minoritaire qui trouve sa place dans le programme scolaire bénéficiera d'un prestige accru et cela peut, à terme, influencer positivement l'attitude du public envers la langue concernée et ses locuteurs. Pour le cas du Gabon, la deuxième raison pour laquelle les langues gabonaises doivent être enseignées et apprises se trouve dans le commentaire général du Comité des droits de l'Homme des Nations Unies N° 23, article 27, qui dit qu'il est du droit d'un groupe minoritaire de conserver sa culture, sa langue ou sa religion. Ce droit n'est pas ou peu respecté, si l'on s'en tient aux efforts déployés par les instances décisives en matière de promotion et de la préservation des langues gabonaises, qui sont, selon les termes de l'UNESCO, des langues en danger et/ou en voie de disparition. Certaines ne comptent que moins de 2000 locuteurs et sont menacées d'être phagocytées par les langues de large diffusion.

Le gouvernement et la société civile gagneraient à engager des mesures positives pour protéger l'identité des communautés de langues minoritaires, et plus généralement celles gabonaises, et pour garantir leurs droits de préserver, défendre et développer leur culture et leur langue. C'est pourquoi un processus bien conçu pour l'introduction des langues vernaculaires gabonaises dans les classes est vital.

2. Le processus d'enseignement

Quatorze ans après la conclusion des deuxièmes États généraux sur l'éducation tenus en 2010, le statut des

1. La méthode proposée inclut l'application d'une approche basée sur la communauté, et l'inclusion du français tel qu'il est parlé au Gabon, appelé ici FG (Français du Gabon).

langues gabonaises n'a pas changé. Bien que certaines langues vernaculaires gabonaises soient enseignées dans des établissements d'enseignement primaire et secondaire de Libreville, ces enseignements ne sont pas officiellement approuvés par l'Institut Pédagogique National (IPN), organisme chargé d'approuver les programmes scolaires et les programmes scolaires au Gabon. Malheureusement, ces initiatives sont de petites envergures.

Dans les écoles qui offraient l'initiation aux langues gabonaises, très peu d'élèves, à la fin du parcours, était capables de tenir un dialogue de plus de trois phrases, ou de prononcer correctement les mots ou mot-phrases appris. La principale raison réside dans l'incapacité de ces écoles à enseigner ces langues comme langues étrangères. Les méthodes utilisées portent principalement sur l'acquisition du vocabulaire et non sur les rudiments de la langue. En effet, on note quelques défaillances dans le processus d'apprentissage. En ce qui concerne le décodage et l'encodage, les exercices sont portés sur des phrases simples et courtes, les mots-phrases, et les mots. Les élèves sont introduits aux formes d'affirmation et d'interjections courtes. Mais aucune des leçons ne propose un alphabet ou une orthographe précise de la langue enseignée. Le processus de lecture est absent en raison du manque de manuels. Les cours proposés n'ont donc pas d'impact significatif, car après les leçons, il n'existe ni suivi ni méthode qui permettent aux élèves d'activer le lexique appris.

Un autre aspect qui entrave la qualité de l'enseignement des langues gabonaises est l'absence flagrante d'un cadre juridique pour les volontaires qui s'y engagent, et le manque tout aussi poignant de soutien public. Pour un processus d'enseignement pertinent de ces langues, elles ont besoin de beaucoup plus que de tentatives sporadiques et isolées. Le système éducatif implique bien plus que les apprenants et leurs enseignants. Il implique des parents et des politiques. Ces derniers constituent un groupe de pression important et leurs opinions sont importantes dans l'adoption et la mise en œuvre des programmes scolaires.

3. L'approche par compétence communautaire

L'approche basée sur la communauté consiste à impliquer les membres de la communauté linguistique de la langue enseignée durant le processus d'apprentissage. Cette dernière est fondée sur la compétence communicationnelle des locuteurs natifs, détenteurs de normes linguistiques et savoirs endogènes. Pour le cas de l'enseignement des langues gabonaises, il serait possible de faire appel à des informateurs autres que les enseignants de langues lors des leçons, qui, sous forme d'atelier de langue, apporteraient leur compétence linguistique et culturelle. Il s'agirait de mettre à contribution les membres des familles des élèves (particulièrement les grands-parents), les membres d'associations et ONG œuvrant dans ce domaine, les linguistes et lexicographes.

Cette méthode a l'avantage de rehausser les compétences orale et culturelle de l'apprenant sur le plan de l'encodage et du décodage. Elle a aussi le mérite de lier l'usage de la langue à celui de l'usage des formes linguistique, car, les méthodes d'apprentissage actuelles ne se focalisent que sur le transfert linguistique théorique, c'est-à-dire, sur la structure de la langue et n'incluent pas l'usage en contexte. Il est par exemple demandé aux élèves de nommer des objets, de savoir se présenter dans la langue enseignée, pourtant aucune référence n'est faite aux particularités culturelles liées au lexique employé pour les salutations dans les sociétés traditionnelles africaines. Lors des leçons, il s'agit généralement d'un transfert linguistique d'une langue A vers une langue B. Le lexique est à l'honneur, avec quelques données sur la prononciation et c'est tout. Mais se présenter en pays punu est bien différent de le faire en langue française ou anglaise!

Les enseignant(e)s des classes de langues gabonaises observés sont tous locuteurs natifs de la langue qu'ils/elles enseignent. La plupart du temps, ce sont des bénévoles. Ils ne sont pas formés pour la tâche, mais la question des variétés régionales de langues est suffisamment pertinente pour entraver le processus d'enseignement. C'est-à-dire que la langue enseignée peut ne pas être la variété parlée par les élèves ou leurs parents. Dans certains cas, il peut arriver qu'un élève ne reconnaissant pas un élément lexical utilisé par l'enseignant pendant une leçon dise à l'enseignant qu'il enseigne un «mauvais» fang parce qu'il parle une variété autre que celle de son enseignant. Dans un autre cas, un père a interdit à son enfant d'assister au cours parce qu'il disait que l'enseignant ne savait pas parler la langue, simplement parce que la prononciation n'était pas la même pour certains lexèmes. Les variétés régionales au Gabon sont un grand problème en raison du nombre de langues – non standardisées jusqu'à ce jour – de l'absence de dictionnaire monolingue standard pour toutes les langues gabonaises, et du fait que seules les langues de large diffusion possèdent des supports d'apprentissage.

L'approche par compétence communautaire pourrait être utilisée dans les salles de classe de langues gabonaises pour pallier ce problème. En effet, les sessions au cours desquelles les langues gabonaises sont enseignées sont composées d'enfants dont les parents parlent la langue enseignée. Il est demandé aux élèves de choisir une langue, mais ils optent toujours pour celle qu'ils côtoient à la maison. Si la langue enseignée est différente de celle qu'ils connaissent, les élèves choisiront celle de leurs amis². Parfois, l'école propose des langues et dans ce cas de figure, seules les langues de large diffusion comme le fang, le yipunu ou l'omyénè, pour ne citer que ces dernières, sont enseignées. Les langues dites de minorités peinent encore à trouver leur chemin dans le processus d'enseignement parce que parfois, il ne se trouve

2. Les élèves de nationalité étrangère choisissent de facto la langue que connaissent leurs amis.

aucun élève locuteur dans la classe, ou leur nombre est insuffisant pour que l'école affecte un enseignant. Lors des leçons, il pourrait être demandé aux élèves la participation d'un membre de la famille. Les sessions se feraient alors sous forme de rencontres d'échanges culturels durant lesquels les personnes contactées aideraient à la prononciation, aux nuances lexicales, aux variations sémantiques, etc. Ces séances pourraient même être agrémentées d'un conteur, ou d'un orateur.

Dans certains lycées, les élèves ont en travaux pratiques la mise en scène du mariage traditionnel ou la préparation d'un mets traditionnel. Les élèves étaient évalués à la fois sur leur compétence linguistique orale (savoir nommer les aspects, les principes, les ustensiles, etc.), et sur les aspects culturels tels que le vestimentaire, les danses, les chants. Certains obstacles à un bon apprentissage ont été relevés dans cette démarche. Ils peuvent être surmontés en incluant les membres des communautés linguistiques des langues à l'étude ou ceux d'ONG œuvrant dans la préservation des langues et cultures du Gabon.

4. Le statut du français au Gabon : de la langue coloniale à la langue maternelle

L'histoire trace l'entrée du français au Gabon dans les années 1800 avec l'arrivée de missionnaires et d'explorateurs principalement venus de France, mais aussi d'autres pays francophones d'Europe comme la Belgique, la Suisse et l'Autriche. Mais comme l'ont montré Boucher et Langage (2000), l'usage du français au Gabon ne remonte pas à l'époque des explorations et découvertes des côtes africaines, il est plus ancien parce que le Gabon a été, lui-même, sous influence portugaise, allemande et anglaise avant de devenir une colonie française.

Les preuves d'un français spécifique à la population gabonaise remontent au XVII^e siècle avec des ouvrages lexicographiques publiés en 1686 (Mavoungou, 2002). Ce français est le résultat de plusieurs phénomènes linguistiques et extralinguistiques qui ont en commun la migration vers les villes urbaines et l'environnement hérité de l'ancienne métropole. Ces phénomènes ont conduit à un nouveau besoin de langue commune et sont au cœur du développement d'une variété de Français spécifique au peuple gabonais. En raison des phénomènes de contact linguistique, le français de cette période est enrichi de nombreux mots issus de langues locales qui reflètent les réalités spécifiques des locuteurs natifs. Ils ont été rapportés dans des lexiques compilés par les missionnaires et administrateurs coloniaux et aujourd'hui, certains de ces mots sont enracinés dans l'héritage linguistique gabonais.

La dynamique de l'expansion d'une langue présuppose une logique selon laquelle, à partir d'un centre reconnu, la diffusion et l'influence de ce dernier sont proportionnelles à la sphère naturelle d'influence de ce centre. Le centre

qu'est Libreville, ville composite, permet la consolidation du Français du Gabon (FG). Le FG est la langue de communication quotidienne et relègue le français standard à un usage purement académique et institutionnel. Ce qui est mis en évidence ici, c'est que le FG est passé de l'étape de «mauvais français», à «français langue nationale». Ce fait a été possible parce que les générations actuelles vivent dans un environnement où le FG est rendu maître par les médias, la musique, le système éducatif, les plateformes politiques, etc. Autrement dit, l'environnement ne se caractérise plus par la maîtrise du français uniquement par les élites (il y a 30/40 ans), mais plutôt par l'appropriation et la fusion de cette langue avec la culture et l'identité gabonaises qui ont produit une variété différente, une langue d'unification.

Conclusion

De nombreux enfants doivent apprendre la langue de leurs parents comme seconde langue en raison du grand nombre de langues autochtones. Cela est encore plus vrai pour les enfants issus de parents appartenant à différents groupes ethniques. Au travers de l'introduction de ces langues dans le système éducatif, ces élèves pourraient les parler couramment, mais comme démontré dans cet exposé, très peu seront capables de s'exprimer et de connaître ces langues, de lire ou de les écrire, en raison de la position privilégiée du français et des méthodes d'apprentissage basées uniquement sur le transfert de mot.

Bibliographie

- HOFFMANN Charlotte, 1991, *An introduction to bilingualism*, London, Longman.
- IDIATA Daniel Franck, 2005, *Francophonie et politiques linguistiques en Afrique noire : essai sur le projet gabonais d'introduction des langues nationales à l'école*, Libreville, La Maison Gabonaise du Livre.
- IDIATA Daniel Franck, 2008. « Le français et les langues gabonaises, du partenariat au linguicide : une analyse des données des enfants tirées du contexte de la ville de Libreville », *Revue gabonaise des sciences du langage*, n°3, Libreville, Les Éditions du CENAREST, p. 85-208.
- MABIKA MBOKOU Ludwine, 2008, «Le Français langue maternelle!», *CenarestInfos*, n°4, Libreville, Les Éditions du CENAREST, p. 4.
- MABIKA MBOKOU Ludwine, 2010, «Regard sur l'introduction des langues vernaculaires dans le système éducatif du Gabon» in Mikala Gyno-Noël, Mamfoumbi Mve Achille (dirs), *Les Écritures gabonaises : histoire, thèmes et langues*, Libreville, Éditions ODEM, p. 368-387.
- MAVOUNGOU Paul Achille, 2002, « Vers un Dictionnaire du Français du Gabon » in Emejulu James (dir.), *Éléments de Lexicographie Gabonaise*, Tome II, New York, Jimacs-Hillman, p. 230-262.
- MOUSSIROU MOUYAMA Auguste, 2008, «La ville, hori-

zons de possibles en sciences du langage : les leçons de la francophonie», in Moussirou Mouyama Auguste (dir), *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet*, Paris, Écriture, p. 169-177.

MORSLY Dalila, 2008, « Linguistique et colonialisme, analyses et intuitions à propos des langues en situations coloniales », in Moussirou-Mouyama Auguste (éd.), *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet*, Paris, Editions Ecriture/Belfond, p. 169-177.

NDINGA-KOUMBA-BINZA Hugues Steve, 2011. "From foreign to national: a review of the status of French in Gabon", *Literator*, 32 (2), p. 135-150.

NZANG-BIE Yolande, 2001, «Vers une éducation multilingue au Gabon : première approche», *Revue Gabonaise des Sciences du Langage*, 2, Libreville, Les Éditions du CEN-RAEST, p. 17-29.

Webographie

Office of the High Commissioner for Human Rights. General Comment N°23: The rights of minorities (Art.27). 08/04/1994. <http://www.unhchr.ch/tbs/doc.nsf/Opendocument> Consulted 27/07/2011.

Les déterminants de la pratique d'une activité physique régulière chez certaines femmes gabonaises âgées de 25 à 47 ans

Dr Steeve-Thierry Balondji

Chargé de Recherche en Sociologie

Laboratoire de Recherche sur la Famille, Santé et le Corps Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH).

Résumé

Cette étude exploratoire porte sur les facteurs favorables à la pratique d'une activité physique et sportive régulière chez certaines femmes gabonaises âgées de 25 à 45 ans en dépit des tâches domestiques et des obligations professionnelles écrasantes, des prix d'accès relativement onéreux aux salles de sport et l'insuffisance des sites dédiés à l'exercice physique, au jeu et au sport. Face aux difficultés susmentionnées une autre catégorie de femmes cesse la pratique d'une activité physique régulière dès l'intégration au foyer conjugal. Les femmes qui persistent à pratiquer une activité physique et sportive régulière recherchent la santé, le bien-être psychologique, l'esthétique corporelle et le font par passion. Les facteurs qui motivent la pratique d'une activité physique régulière varient en fonction des situations de chaque femme, des charges familiales, des obligations professionnelles, des revenus, de la proximité des sites dédiés au sport et de la connaissance des bienfaits de la pratique du sport sur la santé et le corps.

Introduction

Le choix de mener des investigations sur les déterminants de la pratique d'une activité physique régulière chez certaines femmes gabonaises part d'un constat. Depuis plusieurs décennies, la présence massive de cette catégorie de femmes est observée dans les espaces publics (plages, rues, terrains de sport, salles de gym ou de remise en forme) pour pratiquer une activité physique et sportive. Pourtant, une autre catégorie de femmes cesse la pratique d'une activité physique régulière dès l'intégration au foyer conjugal.

Ce constat nous a conduit à mener une étude exploratoire afin de comprendre les raisons qui incitent certaines femmes à continuer la pratique d'une activité physique et sportive régulière quoiqu'étant en couple et malgré les obligations familiales et professionnelles. L'étude porte sur douze femmes âgées de 25 à 47 ans. Elles résident à Libreville (Gabon) et pratiquent régulièrement du sport à l'aire libre, dans les dojos et dans les salles de gym ou de remise en forme. Elles ont en moyenne un niveau d'études supérieures équivalant à la deuxième année post-baccalauréat. Ces femmes sont professionnelles ou étudiantes, huit d'elles sont mariées légalement, deux vivent en concubinage et deux sont célibataires.

Nous présenterons tour à tour, ici, les portraits des femmes interrogées, les éléments méthodologiques et les résultats auxquels nous sommes parvenus.

1. Portraits et récits des femmes interrogées

Les femmes de notre échantillon habitent divers quartiers de Libreville : Nzeng-Ayong, Sotega, Louis, Charbonnages, Nkembo, Mindoube, Damas, Carrefour SNI, Carrefour Jiji. Il s'agit de :

Sandrine, 25 ans, niveau Licence, célibataire, sage-femme, en couple avec son conjoint. Elle pratique du sport depuis le lycée. Actuellement elle pratique du jogging et du fitness en plein air trois fois par semaine.

«Je vis avec quelqu'un, mais nous ne sommes pas mariés et nous n'avons pas d'enfant. Avant de vivre avec mon conjoint, je pratiquais toujours du jogging. Aujourd'hui, je pratique, car j'ai une cardiopathie et le cardiologue m'a recommandé de pratiquer une activité physique régulière pour la bonne circulation sanguine. Je pratique trois fois par semaine, malgré mes occupations et même dans la chambre je pratique. En gros je le fais certes pour ma santé, mais cela me permet d'avoir un beau corps».

Carmella, 29 ans, niveau Master1, en couple et mère d'un enfant. Elle pratique le sport depuis le lycée et elle pratique du fitness en salle et à l'air libre en moyenne trois fois dans la semaine.

«Avant, je pratiquais du sport au collège et au lycée parce qu'on nous l'imposait. Aujourd'hui je pratique du fitness en salle dans la semaine et en plein air les week-ends pour maintenir une bonne forme physique et dégraisser. Je le fais pour perdre du ventre et ça me permet d'être légère et d'avoir une meilleure santé. Le sport me permet de m'affirmer, car c'est important pour la santé, se sentir bien dans sa peau, de bien dormir et gérer mes émotions. En un mot c'est pour mon bien être que je pratique et ça me permet d'être plus proche avec mon copain et développer certains liens».

Louise, 33 ans, enseignante d'EPS, en couple et mère de deux enfants. Elle pratique du cross deux fois par semaine.

«Avant je pratiquais du sport au lycée et aujourd'hui je continue de pratiquer deux fois dans la semaine et tous les week-ends. J'aime le sport, car c'est ma passion et je ne saurais l'expliquer véritablement. Je pratique également pour ma propre santé, car j'étais asthmatique et le sport m'a permis de lutter contre cette maladie. Aujourd'hui je ne souffre plus de ça».

Eliade, 40 ans, niveau Licence, enseignante d'EPS, mère de quatre enfants et cinq personnes à sa charge chez elle. Elle pratique du sport deux fois par semaine et tous les week-ends.

«Je pratique du sport deux fois par semaines et tous les week-ends, car le sport c'est ma passion et il me permet d'avoir une bonne santé et de lutter contre certaines maladies sans pour autant consommer les médicaments, l'asthme en particulier».

Ntsame, 31 ans, niveau Bac +2, mère d'un seul enfant. Elle pratique le sport depuis la classe 5^e au collège.

«Avant je pratiquais du sport et j'étais mince avec un corps tracé et subitement j'ai commencé à prendre du poids et je me trouvais moche. Je pratique, car à la base j'ai des problèmes de santé et j'ai développé un complexe de mon corps, le ventre, etc. Et je veux avoir le même corps qu'avant pour toujours être séduisante afin que mon homme ne pose les yeux que sur moi. Je pratiquais beaucoup en tant qu'élève et dans mes débuts à l'université».

Leslye, 35 ans, niveau Bac+2, mère de deux enfants et elle a quatre personnes à sa charge chez elle. Elle travaille dans une société agroalimentaire.

«Je pratique du sport en salle deux fois par semaine, et aujourd'hui je le fais une fois en semaine et le week-end à l'air libre. C'est vrai que le sport permet d'avoir une bonne santé et de lutter contre les maladies. Mais moi je le fais pour aussi maintenir le regard de mon homme sur moi, le séduire, car je sais qu'il aime des femmes aux belles silhouettes et qui pratiquent du sport».

Edith, 37 ans, professeur adjoint d'EPS, est mère de deux enfants et a quatre personnes à sa charge chez elle. Elle pratique le sport depuis le Lycée et continue d'en pratiquer tous les week-ends.

«Je pratique le sport depuis ma jeunesse au lycée et actuellement je pratique les week-ends pour ma santé, car le sport permet de lutter contre plusieurs maladies. Il permet le maintien d'une bonne forme et surtout par passion. J'aime faire du fitness, cela me permet de rester jeune, donc de ne pas vite vieillir. Quand je finis souvent de pratiquer, je suis toujours de bonne humeur avec mon conjoint et mon entourage, j'ai un sommeil doux et je n'ai pas mal au corps : en fait je me sens super bien».

Obone, 38 ans, géologue pétrolier, mère d'un enfant. Elle pratique du volleyball depuis le lycée et pratique du fitness deux fois par semaine.

«Avant je pratiquais du sport au lycée, j'aimais tellement le volleyball que je pratique toujours d'ailleurs pour me distraire avec des amis. Aujourd'hui je pratique deux fois par semaine parce que lorsque je pratique je me sens bien et ça me permet de me vider la tête après des journées difficiles au boulot. Je pratique du volleyball le week-end par passion».

Ursulle, 30 ans, professeur adjoint d'EPS, mère de deux enfants. Elle pratique du volleyball et la gymnastique deux fois par semaine pour entretenir une forme physique et aussi pour transmettre ses connaissances.

«Je pratique deux activités par semaine j'ai un jour de séance de gymnastique et un jour de volleyball après deux semaines, car les enfants ne me permettent pas d'y aller tout le temps. Je pratique toujours, mais plus comme avant car, je suis désormais dans la formation. Je suis quittée de quatre jours de travail à deux jours par semaine après mon deuxième accouchement et je continue de pratiquer pour perdre du poids, car je me sens grosse».

Dominique, 45 ans, médecin au CHU de Libreville, mère de trois enfants et cinq personnes à sa charge chez elle. Elle pratique du sport deux fois par semaine.

«Avant je pratiquais uniquement de la marche, aujourd'hui je pratique du fitness à l'air libre les week-ends pour ma santé. En fait je pratique, car, facilement je peux prendre du poids et c'est en pratiquant que j'arrive à maintenir mon poids et j'évite de contracter certaines maladies ou certains malaises. Souvent je pratique du fitness avec mon époux, car pratiquer seul c'est bien, mais à deux c'est encore mieux, ça nous permet d'échanger sur plusieurs sujets pendant notre pratique».

Pauline, 47 ans, chef comptable au trésor public, mère de quatre enfants, elle a six personnes à sa charge chez elle. Elle pratique du sport chaque week-end.

«Avant je pratiquais régulièrement du sport à l'école. Depuis que je me suis mariée assez jeune, je ne pratique que du fitness les week-ends à la plage ou dans ma cité. Il est vrai que je ne suis pas à fond, mais

quand je décide de m'y mettre, je le fais et bien. Je pratique, car je prends facilement du poids et je veux garder une bonne silhouette, pour toujours être une belle femme malgré ma vieillesse. J'aime me sentir jeune, je pratique pour ne pas vite vieillir».

Paola, 43 ans, mère de 4 enfants et 5 personnes à sa charge chez elle. Elle pratique du sport chaque week-end.

«Je pratiquais du sport depuis mon jeune âge, disons au lycée et j'aimais beaucoup le sport malgré mes problèmes de santé. En effet je suis myope et j'étais asthmatique. Aujourd'hui je continue de pratiquer pour lutter contre les maladies et à la base je suis asthmatique, afin d'avoir une meilleure santé».

2. Méthodologie

Avec toutes ces femmes, nous avons mené des entretiens semi-dirigés à l'aide d'un guide d'entretien. Les entretiens nous ont permis de recueillir les représentations, les valeurs et les discours que les femmes accordent à la pratique du sport. Avec chacune des femmes, nous avons mené des entretiens d'une durée de vingt à trente minutes. Les entretiens portaient sur l'âge et la situation matrimoniale, le métier et la fonction exercés par les femmes, le nombre d'enfants et le nombre de personnes à charge, ainsi que sur les raisons qui les poussent à pratiquer du sport malgré les responsabilités familiales et professionnelles.

Le traitement de données a été fait par la transcription à la main et l'analyse thématique. L'analyse thématique a consisté à attribuer un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu des verbatims d'entretiens préalablement analysés. L'analyse thématique consiste à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des termes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'un verbatim d'entretien, d'un document organisationnel ou de notes d'observation (Mucchielli, 1996). Procéder à une analyse thématique c'est donc attribuer des thèmes en lien avec un matériau soumis à une analyse. C'est aussi cerner par une série de courte expression (les thèmes), l'essentiel d'un propos ou d'un document. Cette étape nous a, donc, permis de repérer les points de convergence et de divergence des propos de nos informatrices. Et, leur mise en corrélation avec les objectifs de notre étude.

3. Résultats

Les résultats des données recueillies montrent que chaque femme a une raison qui la motive à pratiquer une activité physique régulièrement. Il y a parmi les raisons évoquées qui suscitent la pratique du sport chez les femmes : la santé, le bien-être psychologique, la passion et l'esthétique. Ces raisons varient en fonction des situations, des charges familiales, des obligations professionnelles, des revenus, de la proximité des sites dédiés au sport et de la connaissance des bienfaits de la pratique du sport sur la santé et le corps. Les femmes en couples avec des enfants à bas âge et qui sont insuffisamment informées des bienfaits du sport ont

tendance à présenter les tâches ménagères, les obligations professionnelles, le manque de revenus, le manque de temps, la fatigue, la garde des enfants et l'éloignement des lieux dédiés à la pratique du sport comme des freins à la pratique régulière d'une activité physique et sportive. En revanche, celles qui ont des enfants âgés de plus de 15 ans et qui sont suffisamment avisées sur les bénéfices du sport sur la santé et le bien-être sont plus enclines à pratiquer une activité physique et sportive en dépit des charges domestiques et des impératifs professionnels du quotidien. Nos conclusions sont proches de celles de Christian Pociello (1987) pour qui il existe une corrélation entre le statut socioprofessionnel et la probabilité pour un individu de comprendre la nécessité de pratiquer l'exercice physique.

En réalité, plusieurs obstacles expliquent les disparités constatées dans la pratique régulière d'une activité physique chez les femmes. À commencer par les normes sociales et le sexisme ordinaire qui peuvent emmener certaines femmes à douter de leurs habiletés sportives ou à ressentir une pression à se conformer aux normes et aux attentes sociales plutôt que de s'adonner à une pratique sportive régulière. Il y a aussi la difficulté à dégager du temps hors des tâches domestiques et de soins aux enfants, au foyer et à la famille qui est également un frein à la pratique sportive, tout comme l'insécurité que les femmes peuvent ressentir dans les espaces qui y sont consacrés. Des difficultés auxquelles s'ajoutent des inégalités d'accès aux infrastructures ainsi que des facteurs socioculturels tels que l'âge ou le revenu.

Conclusion

Cette étude exploratoire consistait à étudier les déterminants de la pratique d'une activité physique régulière chez certaines femmes gabonaises. Les résultats montrent qu'il y a plusieurs raisons qui suscitent la pratique du sport chez certaines femmes âgées de 25 à 45 ans. La santé, l'esthétique, le bien-être psychologique et la passion sont principalement évoqués. Ces raisons varient en fonction des situations, des charges familiales, des obligations professionnelles, des revenus, de la proximité des sites dédiés au sport et de la connaissance des bienfaits de la pratique du sport sur la santé et le corps. Les femmes en couples avec des enfants à bas âge et qui sont insuffisamment informées des bienfaits du sport ont tendance à présenter les tâches ménagères, les obligations professionnelles, le manque de revenus, le manque de temps, la fatigue, la garde des enfants et l'éloignement des lieux dédiés à la pratique du sport comme des freins à la pratique régulière d'une activité physique et sportive. En revanche, celles qui ont des enfants âgés de plus de 15 ans et qui sont suffisamment avisées sur les bénéfices du sport sur la santé, le corps et le bien-être sont plus enclines à pratiquer une activité physique et sportive en dépit des charges domestiques et des impératifs professionnels du quotidien.

Références bibliographiques

- MUCCHIELLI Alex, 1996, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- POCIELLO Christian, 1987, *Sport et société. Approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Édition Vigot.

Les 8^{ème} Rencontres des Études Africaines en France

Dre Arielle Ekang Mvé
Attachée de recherche
Département de recherche sur les Dynamiques Sociales
IRSH/CENAREST
ekangariel@yahoo.fr

Résumé

Du 1^{er} au 4 juillet 2024, la communauté scientifique ayant pour objet d'étude commun l'Afrique s'est donné rendez-vous à Nice pour les 8^{ème} Rencontres des Études Africaines en France (REAF). Arielle Ekang Mvé, chercheuse à l'institut de Recherche en Sciences Humaines du Cenarest-Gabon, a participé à cet événement. La présente note dresse le compte rendu des travaux en ateliers, des projections de films, des tables-rondes et des expositions artistiques.

Introduction

La ville de Nice (France) a accueilli, sur le site de l'Université de Nice-Côte d'Azur, du 1^{er} au 4 juillet 2024, un événement essentiel pour le monde des études africaines : les 8^{èmes} Rencontres des Études Africaines en France (REAF). Cette conférence biennale, organisée par le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) et divers partenaires, a rassemblé des doctorants, des chercheurs et des universitaires de divers horizons disciplinaires pour échanger sur leurs travaux et renforcer les réseaux de recherche sur les Afriques.

L'édition de 2024 a été marquée par une forte volonté de dépasser les cloisonnements disciplinaires et institutionnels, invitant les participants à explorer des thèmes de recherche communs et à confronter leurs approches de travail, à partir d'un large éventail de disciplines, allant des sciences humaines et sociales à la littérature, de la philosophie aux sciences de l'environnement, et des sciences économiques). Organisées tous les deux ans par le Groupement d'intérêt scientifique (GIS), les Rencontres des Études Africaines en France (REAF) permettent de renforcer la mise en réseau des chercheurs. e. s, des doctorants. e. s travaillant sur les Afriques, dans différentes disciplines relevant des sciences humaines et sociales, de la littérature et de la philosophie, des sciences de l'environnement, des sciences économiques. La 8^{ème} édition de ces rencontres, qui a réuni tous ces spécialistes, s'est déroulée à Nice du 1^{er} au 4 juillet 2024, sur le site de l'Université de Nice-Côte d'Azur.

Ces rencontres sont une invitation à dépasser les cloisonnements disciplinaires et institutionnels. Elles offrent l'occasion aux spécialistes issu. e. s de différentes disciplines en sciences humaines et sociales d'échanger autour de thèmes de recherche en commun en confrontant les approches de travail, les périodes historiques, les zones géographiques du continent. En rassemblant des chercheurs. e. s d'horizons divers, les REAF constituent un espace pour améliorer la visibilité des travaux que mènent les chercheurs. e. s.

Ce rendez-vous, qui a mobilisé plus de 200 panélistes autour de 39 ateliers multidisciplinaires, a enregistré la participation de deux chercheurs venus du Gabon. L'auteur de la présente

(Arielle Ekang Mvé), anthropologue de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines ; et Christian Mayissé, anthropologue de l'Université Omar Bongo. Notre communication s'intitulait «*Des "corps mangés" et des "corps maudits". Guérison et réparation liées aux maladies du monde de l'invisible au Gabon*». Notre intervention a eu lieu dans l'Ateliers 8, dénommé «*Déviance et marginalité dans les phénomènes sorcellaires, pratiques religieuses et itinéraires thérapeutiques. Herméneutique du corps et des discours*».

Tous ces participants ont librement exprimé leurs points de vue et partagé sans réserve leurs connaissances théoriques ainsi que leurs expériences de terrain. Le cadre, la logistique, les conditions d'accueil et de travail offerts par les membres du comité d'organisation ont favorisé un rendement collectif optimal.

Étalées sur quatre jours, ces rencontres étaient organisées en trois phases, à savoir la phase protocolaire d'ouverture, la phase des travaux en ateliers et la phase protocolaire de clôture.

1. Phase protocolaire d'ouverture

La phase protocolaire d'ouverture, tenue le lundi 1^{er} juillet 2024, a été lancée dans la galerie de la Villa Arson par deux expositions : *Dieu va ouvrir la mer* du photographe Malik Nejmi et de l'anthropologue Sophie Bava ; *Engrenage. Mecanic ya lifelo* de l'artiste congolais Mega Mingiedi Tunga. Ce parcours artistique offert aux participants s'est terminé avec la performance musicale de Nkisi, musicienne et DJ.

Le discours d'accueil a, quant à lui, été prononcé par l'équipe organisatrice du congrès dans l'amphithéâtre de la Villa Arson. Elle a adressé un mot de bienvenue, d'encouragement à l'endroit des participants. Aussi, les organisateurs ont tenu à souligner l'intérêt de rassembler les chercheurs de différents horizons pour une meilleure élévation de la recherche scientifique.

Un autre temps fort a ponctué cette première journée des REAF 2024 : la conversation inaugurale «Partenariats artistiques, équité et expérimentations», débutée en fin de journée. Cette conversation inaugurale a proposé un temps d'échange entre Marème Malong, Présidente de la «Fondation MAM» et fondatrice de la «Galerie MAM Art Contemporain» (Cameroun), Camille Lévy Sarfati, autrice indépendante basée à Tunis, Julie Peghini, Anthropologue, directrice de la cité internationale des arts à Paris et Mega Mingiedi, Artiste, Cofondateur du collectif Eza-Possibles de Kinshasa qui ont eu en commun de créer des projets artistiques en Afrique, entre l'Europe et l'Afrique.

À travers les différentes prises de paroles, nous avons pu retenir que les projets et créations artistiques n'auraient pas pu être réalisés sans partenariat nord/sud ou sud/sud. C'est le cas de la Galerie MAM Art Contemporain de Douala de Marème Malong qui soutient depuis plusieurs années des projets artistiques en lançant un programme de résidence.

Résidence offrant aux artistes camerounais et d'autres nationalités (peintres, photographes, sculpteurs, écrivains, etc.) l'opportunité de suivre un programme de 1 à 3 mois. La galerie expose également les œuvres de ses résidents dans ses locaux mais aussi à l'international (foires, biennales contemporaines, etc.)

La journée s'est terminée par un cocktail dînatoire.

2. La phase des travaux en ateliers et activités connexes

La journée du mardi 2 juillet 2024, les activités de la 8^{ème} édition des REAF, se sont poursuivies avec trois principales articulations, ouvrant ainsi la phase des travaux en ateliers et autres activités connexes.

Premièrement au campus Saint-Jean-d'Angély, où se sont ouverts les travaux en ateliers (14) de 8 h 30 à 16 h. Il faut préciser que les projections de films ou les présentations d'ouvrage, de revue avaient lieu en même temps que les travaux des ateliers.

Atelier 1. Adoption en Afrique.

Atelier 2. Afterlife of anthropological fieldwork: nostalgia in crisis contexts.

Atelier 21. Les nourritures de l'Afrique de l'Ouest aux prismes des défis écologiques et de l'affirmation d'une identité culturelle.

Atelier 6. Contemporary African Historical Fiction in English: "Contested Pasts" and "Potential History".

Atelier 7. Dakar, ville refuge (1960-1990).

Atelier 27. Pour une histoire économique et fiscale de l'Afrique subsaharienne précontemporaine.

Atelier 8. Déviance et marginalité dans les phénomènes sorcellaires, pratiques religieuses et itinéraires thérapeutiques. Herméneutique du corps et des discours.

Atelier 25 (1). Politiques publiques du religieux et logiques d'ancrage en Afrique de l'Ouest et ailleurs : une approche comparative.

Atelier 16. La société civile, ou le "cinquième pouvoir" de la géopolitique africaine.

Atelier 28 (2). Pour une histoire économique et fiscale de l'Afrique subsaharienne précontemporaine.

Atelier 29. Regards croisés sur le Recadère de Behanzin (Dahomey, 1917) et sur une presse africaine contestataire.

Atelier 24. Poets of Panglobal Pluridentities: African-Diasporic Writers in Austria and Spain.

Atelier 25 (2). Politiques publiques du religieux et logiques d'ancrage en Afrique de l'Ouest et ailleurs : une approche comparative.

Atelier 37. Une course aux ports en Afrique? Acteurs, territoires et stratégies

Je ne pourrai détailler ce qui s'est passé dans chaque atelier vu que les travaux commençaient au même moment. Dans l'Atelier 8 où j'étais présente, nous avons exposé et

débatu sur la manière dont les phénomènes sorcellaires en Afrique s'ancrent dans les rapports entre corps et discours au sein des pratiques religieuses et itinéraires thérapeutiques (Gabon, Togo, Madagascar.). La marginalisation sociale liée aux accusations en sorcellerie a aussi été abordée. Dans le contexte gabonais, Arielle Ekang Mve et Christian Mayissé ont développé une réflexion sur la qualification du corps de la personne malade entre victime ensorcelée et coupable de transgression.

Au sortir de l'atelier 8, nous avons pu retenir que la «sorcellerie» n'est pas l'objet d'une anthropologie d'un autre temps ou d'une anthropologie des peuples «primitifs». Rien n'est plus actuel que les phénomènes sorcellaires vu qu'il y a une sorte d'adaptation dans le temps. Comme l'écrit Peter Geschiere, «les discours sur la sorcellerie s'articulent de façon souvent surprenante avec les développements modernes»¹. Ensuite, de 11 h à 14 h, les participants ont assisté aux présentations de l'ouvrage, *Dieu va ouvrir la mer* de Sophie Bava et Malik Nejmi (IRD éditions, 2022) et des revues *Tumultes*, *Cahiers d'Études africaines*, *Global Africa*. Le but de la participation des maisons d'édition et revues aux REAF est de se faire connaître auprès des jeunes chercheurs, doctorants mais aussi de donner l'opportunité aux chercheurs présents de faire publier leurs travaux, entre autres. Les ouvrages parus chez ces éditeurs étaient également mis en vente avec 40 % de réduction.

Les présentations ont laissé la place à la diffusion, en milieu d'après-midi, du documentaire *Ganbanaaxun Fedde : un réseau transnational de lutte contre l'esclavage* (Lotte Pelkmans, 2024, 36 mn) suivie d'une discussion. Le film fait le lien entre un mouvement social transnational qui lutte contre les héritages de l'esclavage africain interne et les déplacements ruraux contemporains au Mali.

Enfin, la journée s'est clôturée avec la table ronde «*Visas et terrains empêchés : comment agir?*». Ce panel envisageait débattre des circulations des chercheur·es et étudiant·es, mais aussi des acteurs culturels, de la société civile du continent africain, confrontés aux mêmes difficultés telles que les entraves dans la délivrance des visas, ce qui met en péril les partenariats, les coopérations scientifiques et culturelles.

Le mercredi 3 juillet 2024, les travaux en ateliers (13) se sont poursuivis au campus Saint-Jean-d'Angély, de 8 h 30 à 16 h.

Atelier 30. Repenser les migrations africaines à travers le prisme des témoignages et récits de vie des migrants.

Atelier 3. Au-delà de l'Europe, (re) penser la fabrique des solidarités sur les routes migratoires africaines.

Atelier 5. Conflits fonciers et mobilisations à l'interface urbain/rural.

Atelier 38. Usages justes et soutenables des systèmes socio-écologiques côtiers africains.

Atelier 36. Tensions dans le genre en Afrique subsaharienne.

1. GESCHIERE P., 1995. Sorcellerie et politique en Afrique. La viande des autres, Paris, Karthala. Page 8.

Atelier 13. Écologie et la dette contre la nature au centre des débats sur la France-Afrique ?

Atelier 19. Les enjeux de la transformation de la formation des enseignant.es en Afrique subsaharienne.

Atelier 11. L'Afrique face aux défis de la coopération internationale : acteurs, enjeux et perspectives.

Atelier 32. Retour(s) en Afrique.

Atelier 31. Repenser les migrations africaines à travers le prisme des témoignages et récits de vie des migrants.

Atelier 34. Saying the Unspeakable in East African.

Atelier 17. Les dynamiques développementalistes des armées africaines.

Atelier 15. La gestion du plurilinguisme en Afrique : enjeux et pratiques.

Je n'ai pas pu assister à tous les ateliers de la journée pour en faire une synthèse. Mais comme je m'intéresse aux questions liées au genre, j'ai décidé de suivre les travaux de l'atelier 36 portant sur les tensions dans le genre en Afrique subsaharienne plus particulièrement au Togo, Cameroun et Sénégal. Tous les intervenants sont d'accord sur le fait que l'identité de genre est une construction sociale qui dépend des contextes culturels locaux. Franck Bouchetal qui a mené ses enquêtes auprès des demandeurs d'asile ouest africains en raison de persécutions liées à leur homosexualité, a montré que contrairement à l'identité homosexuelle qui s'hybride entre références traditionnelles et occidentales, l'identité masculine demeure fortement liée aux modèles locaux, expliquant la difficulté des migrants africains à s'intégrer dans une perspective occidentale de l'homosexualité. Quant aux recherches de Coline Desq, elles ont révélé que les rumeurs en sorcellerie reflètent les attentes sociales liées au genre et permettent de comprendre les pressions sociales faites sur les femmes. Elle a pris l'exemple de la femme stérile ou la grande commerçante qui est le plus souvent soupçonnée voire accusée d'être une sorcière.

Les travaux en ateliers ont été suivis, de 10 h 30 à 14 h, des présentations des ouvrages *Chine, puissance africaine*, (Dunod édition, 2024) par Xavier Aurégan, *Aux marges des grands royaumes. Histoire orale de Maroua, Afrique centrale* (CNRS, 2024) par Christian Seignobos et *Bamako* (IRD Éditions, 2021) par Monique Bertrand. Les revues *Espaces africains*, *Sources* et *Esclavages et post-esclavages* ont également été présentées au public.

Ensuite, près de deux heures ont été consacrées à la diffusion du film *Coconut Head Generation* de Alain Kassanda, suivie d'une discussion. Ce film évoque l'expérience d'un ciné-club étudiant à l'Université d'Ibadan (Nigeria) considéré comme une agora où, la jeune génération nigériane s'empare de diverses thématiques politiques avant de dénoncer dans la rue les violences policières et la mal-gouvernance du pays en 2020, dans le cadre du mouvement EndSars. Le film a notamment reçu le Grand Prix du Festival du Cinéma du Réel à Paris en 2023.

La séquence cinématographique a été suivie de la table ronde des revues *Afriques, débat, méthodes et terrains d'histoire*; *Afrique(s) en mouvement*; *Anthropologie & développement*; *Cahiers d'Études africaines*; *Esclavages et post-esclavages*; *Global Africa*; *Politique africaine*; *Revue d'histoire contemporaine de l'Afrique*; *Sources. Matériaux et terrains en études africaines*.

Les revues consacrées aux études africaines sont confrontées aux enjeux théoriques, épistémologiques et éthiques propres à leur champ. Elles doivent en outre, s'ajuster aux changements structurels de l'université, de la recherche et de l'édition dans les Nord et les Suds.

La clôture de la journée a été meublée par la présentation et le lancement d'un certain nombre d'initiatives. Tout d'abord l'exposé du projet *Health Services for Kenyan Athlets (HesKa)*. Il s'agit de l'accompagnement socio-médical des marathoniens de la région d'Eldoret au Kenya où sont formés grand nombre d'athlètes pour les grandes compétitions et notamment les jeux Olympiques. Ce projet est né d'un partenariat entre l'Université Côte d'azur, l'Ambassade de France au Kenya, l'Ikaika sport (organisation qui entraîne les athlètes et leurs coaches à Iken), l'Université d'Eldoret, l'hôpital du comté d'Item, le Comité olympique kenyan et World Athletics.

Ensuite, le lancement du *Programme Africa Sciences Po. L'Africa Programme* regroupe toutes les initiatives en lien avec l'Afrique à Sciences Po. *L'Africa Programme* a pour vocation principale de renforcer les recherches en Afrique et les collaborations, scientifiques, pédagogiques et culturelles de Sciences Po avec les universités partenaires du continent. Il vise notamment à valoriser les travaux des étudiants en les intégrant dans une dynamique collective au niveau du master et des études doctorales/postdoctorales.

Enfin, pour terminer la journée en beauté, les participants se sont retrouvés autour d'un cocktail spécial Sénégal.

La dernière journée des manifestations a démarré avec l'animation des ateliers (12) de 8 h 30 à 16 h.

Atelier 18. Les enfants des rues en Afrique. Approche comparative.

Atelier 4. Ce que les objets font à l'exil. Parcours africains.

Atelier 10. Interroger la migration de travail : migration et travail en Afrique.

Atelier 12. L'échec des réformes pénitentiaires en Afrique : et après ?

Atelier 20. Les enjeux de la transformation de la formation des enseignant.es en Afrique subsaharienne.

Atelier 14. L'expression du spirituel et du religieux dans les arts et dans les migrations.

Atelier 23. Migratory corridors and African migrations in comparative perspective (Mediterranean and Latin America).

Atelier 22. Les sociétés africaines et les objets techniques : réinventer les différences (XIXe siècle à nos jours).

Atelier 33. Saillance d'un lieu : le port dans les littératures et les arts.

Atelier 35. Se faire une place. Les nouveaux espaces des migrants africains.

Atelier 9. Insiders, Outsiders, Returnees ? Enjeux théoriques, méthodologiques et éthiques de la position des chercheurs. e. s à la fois d'ici et de là-bas.

Atelier 39. Y a-t-il une « francophonie » des archives coloniales ? Savoir et patrimoine avant et après les indépendances en Afrique.

Les présentations d'ouvrages comme lors des jours précédents, se sont poursuivies : *Le foncier rural dans les pays du Sud* (IRD Editions, 2023) de Philippe Lavigne Delville, *Histoire du rugby à Madagascar* (Hémisphères Maisonneuve & Larose, 2023) par Fabien Bordelès (dir.) et *Del sur al Sur : Movilidad, trabajo e imaginarios entre Africa y Sudamérica* (Dublin, 2023) de Espiro Maria Luz.

Les revues *Afrique(s) en mouvement* et *Anthropologie & développement* ont aussi présenté leurs derniers numéros thématiques.

En dernier lieu, une table ronde « *Les écritures alternatives : un renouvellement des enjeux épistémologiques et éthiques pour la recherche en Afrique ?* » a réuni des chercheurs pratiquant les « écritures alternatives » à partir de différents supports (roman, film, photo, théâtre), dans différentes régions du continent africain et issues de diverses disciplines des sciences sociales. L'expression « écritures alternatives » désigne des démarches articulant pratiques créatives, artistiques et scientifiques mais avec des méthodologies diverses.

3. Phase protocolaire de clôture

Cette dernière journée a également acté, la fin des manifestations avec la phase protocolaire de clôture cadencée par deux moments : les mots et le cocktail de clôture. S'agissant du discours de clôture, l'équipe organisatrice a salué la réussite de l'événement due à la qualité des exposés, au professionnalisme et à la mobilisation des partenaires institutionnels (Université de Nice Côte d'Azur, Crous, IRD, CNRS Sciences humaines et sociales, GIS, etc.) tout en nous donnant rendez-vous dans deux (2) ans pour les prochaines REAF qui se dérouleront dans une autre ville.

Conclusion

Les 8^{ème} Rencontres des Études Africaines en France sont une opportunité pour faire connaître les travaux des chercheurs venant de tous horizons. Comme cela a été répété maintes fois lors des tables rondes que la mobilité des chercheurs façonne le mode de productions des connaissances. Elle inclut aussi la mobilité des carrières (séjours de recherche, recrutements, etc.) et permet de créer du réseautage (programme de coopération scientifique). C'est une expérience enrichissante mais il faut noter que les programmations des ateliers et autres activités, qui avaient lieu simultanément, n'ont pas permis de suivre toutes les communications et tables rondes. Ce qui nous a plus ou moins contraint d'assister à un seul atelier dans la journée par exemple. L'autre point faible c'est la publication des

actes qui n'est pas systématiquement prévue après les rencontres. Ce sont les intervenants et les responsables d'ateliers, s'ils le souhaitent, qui décident de faire publier leurs communications dans une revue. En ce qui concerne l'Atelier 8 auquel j'ai participé, tous les contributeurs ont pris attache avec une revue pour matérialiser leur projet d'écriture collective.

Normes éditoriales du Bulletin des Sociétés Anciennes et Contemporaines (BULSAC)

Le Bulletin des Sociétés Anciennes et Contemporaines (BULSAC) est une publication semestrielle Département Études Anciennes et Contemporaines de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines. Il vise à diffuser et à valoriser les recherches en histoire, archéologie et sciences connexes. Afin de garantir la qualité et la rigueur des contributions, les normes éditoriales suivantes doivent être respectées par les auteurs.

1. Objectifs du Bulletin

Le BULSAC se veut un outil de communication et d'échange entre chercheurs, étudiants, et praticiens des sciences humaines. Il publie des travaux originaux, des synthèses, ainsi que des annonces et des comptes rendus, dans les domaines de l'histoire, de l'archéologie et des sciences connexes.

2. Types de Contributions Acceptées

Les articles soumis au BULSAC doivent correspondre à l'une des catégories suivantes :

Fiches techniques : Présentation synthétique de méthodes, d'outils utilisés, etc. en histoire, archéologie ou sciences connexes.

Articles : Présentation des résultats d'une étude ou d'une revue de la littérature ou d'un développement théorique dans un domaine spécifique, etc.

Comptes rendus de lecture : Analyse critique d'ouvrages récemment parus dans les disciplines du bulletin.

Annonces d'événements scientifiques : Présentation d'événements tels que des colloques, séminaires, expositions ou conférences.

Résumés d'interventions scientifiques : Synthèse des interventions dans le cadre de congrès ou colloques.

Résumés d'avancées scientifiques : Courte présentation des avancées récentes dans les domaines couverts par le BULSAC.

3. Critères Généraux

Originalité et pertinence : Les contributions doivent être originales, clairement liées aux thématiques du bulletin, et refléter les débats et enjeux actuels des disciplines concernées.

Clarté et précision : Les textes doivent être rédigés dans un style concis, rigoureux, et accessible à un lectorat spécialisé tout en restant compréhensible à des non-spécialistes intéressés.

Langue : Le bulletin accepte des contributions en français. Les articles doivent respecter les règles de grammaire et d'orthographe.

4. Présentation des Manuscrits

Structure de l'article : le texte doit obligatoirement contenir :

- Titre
- Nom(s) et prénom(s) de l'auteur, sa fonction, son grade, son institution d'attache, ses champs de spécialité/intérêt, ses adresses électronique et postale, son numéro de téléphone.
- Résumé
- le texte principal doit comporter l'Introduction, le développement articulé, la Conclusion et la Bibliographie.

Format du texte :

Utiliser un fichier Word (.doc/.docx) ou équivalent.

Police : Garamond, 12 pt.

Interligne : 1.

Marges : 2,5 cm sur tous les côtés.

Nombres de mots : 3000 au maximum.

Titres et sous-titres : Utiliser des titres hiérarchisés et numérotés pour structurer clairement l'article.

Notes de bas de page : Utiliser les notes de bas de page pour les explications complémentaires, numérotées en continu.

Références dans le texte selon les normes CAMES : Les références doivent suivre un format précis en fonction du type de document cité. Voici quelques exemples selon le format APA :

Livre : Entre parenthèses Prénom abrégé de l'auteur suivi du Nom de l'auteur, année, page.

Ex. : (M. Matoumba, 2023, p. 45).

Article : Entre parenthèses Prénom abrégé de l'auteur suivi du Nom de l'auteur, année, page.

Ex. : (R. E. Ndong, 2022, p. 127).

Chapitre dans un ouvrage collectif : Prénom abrégé de l'auteur suivi du Nom de l'auteur, année, page.

Ex. : (J. Etsila, 2021, p. 102).

Bibliographie : Fournir une bibliographie à la fin de l'article, en respectant les conventions bibliographiques adoptées par le bulletin (voir section 6).

5. Illustrations et Supports Visuels

Les illustrations doivent être soumises en haute résolution (minimum 300 dpi) au format .jpeg ou .png.

Chaque image doit être accompagnée d'une légende et d'une mention de la source ou de l'auteur.

Les figures, tableaux ou graphiques doivent être intégrés au texte à l'endroit pertinent et numérotés consécutivement (ex. : Figure 1, Tableau 1).

6. Références Bibliographiques

Les références doivent suivre les normes suivantes :

Livre : Nom (en majuscule) Prénom entier de l'auteur, Année, Titre de l'ouvrage, Ville, Éditeur.

Ex. : MATOUMBA Martial, 2023, Histoire et Archéologie, Libreville, Labarcgabon Editions.

Article : Nom (en majuscule) Prénom entier de l'auteur, Année, «Titre de l'article», Nom de la revue, vol. X, n° X, page(s).

Ex. : NDONG Robert Edgard, 2002, «Archéologie lithique : nouvelles approches», Revue historique, vol. 58, n° 2, p. 123-140.

Chapitre dans un ouvrage collectif : Nom (en majuscule) Prénom de l'auteur, Année, «Titre du chapitre», dans Nom Prénom du directeur (dir.), Titre de l'ouvrage, Ville, Éditeur, Année, page(s).

Ex. ETSILA Judicaël, 2021, «Les céramiques antiques», in Manokou Lucien (dir.), *L'artisanat antique*, Libreville, PUP, 2023, p. 99-115.

7. Procédure de Soumission

Les articles doivent être soumis par voie électronique à l'adresse du comité éditorial (bulsac.irshgabon@gmail.com), avec mention claire de la catégorie dans laquelle l'article est proposé (fiche technique, compte rendu, etc.).

Un accusé de réception sera envoyé à l'auteur sous une semaine.

Les manuscrits sont soumis à une évaluation par le comité éditorial et scientifique, qui peut proposer des modifications avant validation.

8. Délais de Soumission

Premier numéro : Soumissions avant le 30 avril pour une publication en juin.

Deuxième numéro : Soumissions avant le 31 octobre pour une publication en décembre.

9. Droits d'Auteur

Les auteurs conservent leurs droits d'auteur mais accordent au BULSAC le droit de première publication de leur contribution. Les auteurs peuvent publier leurs articles ailleurs après parution dans le bulletin, en mentionnant explicitement la publication initiale dans le BULSAC.

10. Coordonnées du Comité Éditorial

Toute correspondance doit être envoyée à : bulsac.irshgabon@gmail.com

Pour plus d'informations, veuillez contacter bulsac.irshgabon@gmail.com

En suivant ces normes, nous espérons garantir une publication de haute qualité qui servira la communauté scientifique et favorisera les échanges intellectuels au sein des sciences humaines.

Résumés des contributions

La Mission chrétienne et la formation d'une élite dans l'Ogooué Ivindo (1907-1961)

L'action des missionnaires chrétiens dans l'Ogooué Ivindo a abouti à faire éclore une dynamique sociale dans cette partie du nord-est du Gabon. En effet, protestants et catholiques, bien qu'ayant des méthodes différentes mettent en place une politique basée sur l'éducation et la formation des hommes. En somme, on assiste à une mission multiforme : la formation des catéchistes, considérés comme une pierre angulaire dans les missions quotidiennes des missionnaires. Plusieurs d'entre eux deviennent par la suite les pasteurs d'une Église locale en pleine construction. À côté de l'évangélisation, les missionnaires mettent en place un système scolaire qui forme des ouvriers et une classe de lettrés. Au lendemain de l'indépendance politique en 1960, cette classe de premiers lettrés vient en appui à une administration tout aussi en pleine structuration.

Essai de notice bibliographique de Simon Salomon Oyono Aba'a ou le « Mandela » de l'opposition gabonaise

Cette fiche technique s'exerce à dévoiler les différents centres d'intérêt des actes multiformes posés par Simon Salomon Oyono Aba'a en même temps que les points forts et faibles de sa contribution dans l'évolution du Gabon pré et post indépendant. En lien avec ce personnage public central, les faits exposés suggèrent non seulement la biographie, mais prennent également en compte la dimension prosopographique. Ainsi combinées, ces entrelacs tentent de mettre en lumière : le degré de son implication, notamment sur les échiquiers politique, administratif et social au lendemain du renouveau multipartite au Gabon.

Permanences et ruptures de la rencontre islamo-chrétienne en Côte d'Ivoire (1970-2000)

Cette note porte sur l'implication de l'islam et de l'église dans la construction du dialogue interreligieux en Côte d'Ivoire. L'objectif est de montrer qu'en dépit des efforts consentis par ces deux religions depuis 1970, elles sont régulièrement confrontées à des obstacles à la fois interne et externe. Cette étude s'appuie sur les sources écrites et les sources orales, dans une démarche diachronique.

La bande dessinée gabonaise de 1976 à nos jours : écosystème et usages sociaux

La bande dessinée gabonaise, qui existe depuis 1974, constitue un mode d'accès aux représentations et aux pratiques sociales des Gabonais. Elle contribue en outre à la promotion de la culture et de l'identité gabonaises. En dépit de cette présence vieille d'un demi-siècle et d'un rôle certain dans l'espace social gabonais, l'environnement bédéistique local ainsi que ses apports au rayonnement culturel du Pays sont peu connus par le public. Aussi, le présent essai vise-t-il à éclairer la dynamique de l'écosystème de la bande dessinée gabonaise et à comprendre ses enjeux ainsi que ses usages sociaux.

La protection du patrimoine archéologique au Gabon sous la loi n° 2/94 du 23 décembre 1994

La loi n° 2/94 du 23 décembre 1994 vise à protéger le patrimoine culturel au Gabon, y compris les biens archéologiques. Bien que cette loi aborde des aspects tels que l'inventaire, la protection, la conservation, et les sanctions pour les infractions, elle reste trop généraliste concernant le patrimoine archéologique. Des lacunes sont identifiées, notamment l'absence de définitions claires pour les biens archéologiques, de mesures d'urgence pour protéger les découvertes fortuites, et de dispositions concernant la protection des sites sous-marins. La participation des communautés locales et la coopération internationale sont également insuffisamment prises en compte. Le texte conclut en appelant à des ajustements législatifs pour renforcer la protection du patrimoine archéologique gabonais.

La géomorphologie : éléments clés pour une planification spatiale durable de Libreville 2

L'agglomération de Libreville connaît une évolution démographique sans précédent avec pour conséquence directe l'implantation anarchique des populations dans des zones non viabilisées et non constructibles. Cette situation est responsable de la survenue de nombreux drames et d'importantes pertes économiques causés par les inondations et les glissements de terrain. Pour la création de Libreville 2 comme une ville moderne, futuriste, « éblouissante et fière », la géomorphologie doit être l'élément central pour une planification spatiale durable de cette future ville. Pour cela un diagnostic géomorphologique préalable s'impose afin de mieux orienter les politiques sur les bonnes pratiques en matière de création de ville nouvelle durable ce à travers un meilleur choix du type d'occupation du sol compatible avec les contraintes du milieu. Le Lidar topo-bathymétrique aéroporté apparaît comme l'outil recommandé pour cette analyse géomorphologique.

Les Langues Gabonaises comme Langues d'Enseignement : Approche Communautaire et inclusive

Le français, au Gabon, est devenu le véhicule des valeurs expressives. Servant de lingua franca, il est aromatisé de réalités locales. Ainsi, quand les jeunes gabonais commencent à aller à l'école, chaque mot français qu'ils utilisent vient de leur environnement immédiat, de leur vie quotidienne. Cette situation constitue une menace pour les langues vernaculaires qui sont pour la plupart classées langues en danger par l'UNESCO. En utilisant des méthodes d'apprentissage appropriées, le système éducatif peut constituer la plateforme idéale pour la préservation et la sauvegarde de ces langues. Dans la présente contribution, l'approche par compétence communautaire est proposée comme méthode palliative pour un apprentissage efficace des langues gabonaises.

Les déterminants de la pratique d'une activité physique régulière chez certaines femmes gabonaises âgées de 25 à 47 ans

Cette étude exploratoire porte sur les facteurs favorables à la pratique d'une activité physique et sportive régulière chez certaines femmes gabonaises âgées de 25 à 45 ans en dépit des tâches domestiques et des obligations professionnelles écrasantes, des prix d'accès relativement onéreux aux salles de sport et l'insuffisance des sites dédiés à l'exercice physique, au jeu et au sport. Face aux difficultés sus mentionnées une autre catégorie de femmes cesse la pratique d'une activité physique régulière dès l'intégration au foyer conjugal. Les femmes qui persistent à pratiquer une activité physique et sportive régulière recherchent la santé, le bien-être psychologique, l'esthétique corporelle et le font par passion. Les facteurs qui motivent la pratique d'une activité physique régulière varient en fonction des situations de chaque femme, des charges familiales, des obligations professionnelles, des revenus, de la proximité des sites dédiés au sport et de la connaissance des bienfaits de la pratique du sport sur la santé et le corps.

Les 8ème Rencontres des Études Africaines en France

Du 1er au 4 juillet 2024, la communauté scientifique ayant pour objet d'étude commun l'Afrique s'est donné rendez-vous à Nice pour les 8ème Rencontres des Études Africaines en France (REAF). Arielle Ekang Mvé, chercheuse à l'Institut de Recherche en Sciences Humaines du Cénest-Gabon, a participé à cet événement. La présente note dresse le compte rendu des travaux en ateliers, des projections de films, des tables-rondes et des expositions artistiques.